

Coupe arabe : Algérie – Bahreïn

LES VERTS N'ONT PAS LE DROIT À L'ERREUR

Page 9

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8359 – SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PLF 2026

Les sénateurs donnent leur quitus

Page 5

La Conférence africaine des start-ups s'ouvre aujourd'hui

L'ALGÉRIE, MOTEUR DE L'INNOVATION SUR LE CONTINENT

Considérée comme l'un des rendez-vous les plus importants de l'année pour l'écosystème technologique africain, la Conférence africaine des start-ups (ASC) s'ouvre aujourd'hui à Alger. Elle réunira durant trois jours les responsables gouvernementaux et spécialistes du secteur afin de faire un état des lieux et surtout « dessiner l'avenir » de ces entreprises innovantes au niveau du continent africain.

Page 3



MINES ANTIPERSONNEL

Alger secoue le débat international à New York

Page 2

BANQUE MONDIALE

L'Algérie maintient sa croissance hors hydrocarbures

Page 5

AFFAIRE « BEN BELLA »

3 ans de prison avec sursis pour Saâd Bouakba

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

INCENDIES DE FORÊT

Baisse de 90 % des surfaces touchées en 2025

LE DIRECTEUR général des forêts (DGF), Djamel Touahria, a indiqué, avant-hier, que, cette année, les surfaces forestières affectées par les incendies ont diminué de 90 % à travers le pays, témoignant, ainsi de «l'efficacité et des avancées réalisées en la matière, grâce à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les feux de forêt». Lors d'une visite d'inspection à Sétif de plusieurs projets de son secteur, M. Touahria a fait savoir que pour la deuxième année consécutive, le nombre d'incendies de forêt, au même titre que les surfaces brûlées, ont été «contenus» au cours de l'année, à l'aide d'un ensemble de «mesures préventives et du renforcement des dispositifs de prévention et d'intervention rapide». D'après lui, les incendies de cette année ont touché au maximum «5 000 hectares» de forêts, de maquis, de broussailles et autres terrains. Le directeur général a, en outre, précisé que le plan d'action, consacré à la réhabilitation, l'extension et au développement du Barrage vert, incluant la création de pépinières dans 13 wilayas concernées, a pour objectif de «garantir la continuité des plantations et de favoriser le développement des espèces végétales locales, conformément à la stratégie nationale visant l'expansion des superficies forestières et plantées». M. Touahria a débuté sa visite dans la wilaya par l'inspection d'une pépinière administrative en cours de réalisation dans la commune d'El-Hamma (sud de Sétif), dont «le taux d'avancement des travaux dépasse 80 %, dans le cadre du programme de l'extension du Barrage vert», a-t-il soutenu. Et de poursuivre : «Une fois opérationnelle, cette pépinière permettra de produire entre 6 000 et 1 million de plants, tout en rendant possible une surveillance aérienne de la masse forestière des montagnes de Boutaleb grâce à un drone.» Sur les lieux, le même responsable a pris connaissance de l'état du secteur forestier dans la wilaya de Sétif, qui s'étend sur plus de 125 000 ha, soit environ 19,22 % de la superficie totale de la wilaya, ainsi que du déroulement du programme du Barrage vert, qui concerne 11 communes et couvre une superficie totale d'environ 74 000 ha. Le directeur général des forêts a lancé, dans la commune de Boutaleb (sud de Sétif), une opération de valorisation de 20 ha de terres forestières dans la région de Mestaoua, comprenant la plantation de 13 000 arbres fruitiers et d'autres cultures agricoles.

K. A.

MINES ANTIPERSONNEL

L'Algérie secoue le débat international à New York

À New York, l'Algérie a remis au centre du débat multilatéral l'un des drames les plus lourds de son histoire contemporaine, celui des mines antipersonnel héritées de la période coloniale. Plus de six décennies après l'indépendance, ce passé meurtri continue d'alimenter la diplomatie humanitaire du pays, qui défend à l'ONU une vision globale de la lutte anti-mines fondée sur la justice, la dignité et l'inclusion.

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, l'Algérie a coorganisé, avec l'Autriche et la Nouvelle-Zélande, une rencontre de haut niveau ainsi qu'une exposition thématique consacrée aux conséquences humaines, sociales et économiques des mines antipersonnel. Cette initiative a été montée en partenariat avec le service de l'action anti-mines des Nations unies (UNMAS), le Bureau des affaires de désarmement, le Département des opérations de paix et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Dès l'ouverture de la rencontre, la délégation algérienne a rappelé les chiffres glaçants de son propre passé. Selon les données présentées, le colonialisme français a laissé derrière lui plus de 11 millions de mines antipersonnel, disséminées notamment le long des lignes de défense dans les zones frontalières. Ces mines ont constitué, pendant des décennies, un danger mortel pour les civils, les agriculteurs, les bergers et les enfants.

Le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Toufik Kouadri, est revenu sur les dimensions historiques de cette tragédie nationale, faisant savoir que «la densité des mines atteignait 11 mines par habitant dans les zones frontalières, et une moyenne de 1,2 mine par habitant au niveau national». Il a affirmé que cette réalité a «fait tomber des milliers de victimes, dans une épreuve qui s'est prolongée bien au-delà de l'indépendance».



Une vision globale.

Ce rappel historique a permis d'ancrer les débats dans une expérience concrète, marquée par de profondes cicatrices sociales suite aux amputations, handicaps sévères, traumatismes psychologiques, pertes humaines et entraves au développement de vastes zones rurales.

Pour Alger, la lutte contre les mines ne saurait se limiter à une opération technique consistant à localiser, neutraliser et détruire les engins explosifs. Elle s'inscrit dans une démarche politique, éthique et humanitaire, que le pays n'a cessé de défendre dans les enceintes internationales.

L'Algérie a ainsi souligné que «la lutte contre les mines ne se limite pas à l'aspect technique, mais constitue fondamentalement un acte de justice envers les victimes, un levier de développement et un vecteur de consolidation de l'équité». Les mines, a rappelé la délégation, «menacent les droits essentiels à la vie, à la liberté de mouvement, à l'éducation et au travail».

Cette perspective confère à l'action anti-mines une portée plus large. Il s'agit non seulement de sécuriser les territoires, mais aussi de restaurer les droits, de reconstruire les communautés et d'assurer une inclusion pleine et effective des survivants et des personnes handicapées.

DES AVANCÉES, MAIS UN COMBAT LOIN D'ÊTRE ACHEVÉ

L'événement organisé à l'ONU a aussi donné l'occasion d'aborder les progrès accomplis au niveau international, notamment sous l'impulsion de la Convention d'Ottawa de 1997, qui interdit l'emploi, le stockage, la production et le transfert des mines antipersonnel. Plusieurs pays, y compris l'Algérie, ont réalisé des avancées majeures dans la destruction de leurs stocks et dans l'assainissement de leurs territoires.

Toutefois, le combat reste loin d'être gagné. Des dizaines de millions de mines demeurent enfouies à travers le monde, notamment dans les zones de conflits ou dans les régions ayant subi de longues années de guerre. Dans plusieurs pays, la menace continue de peser sur les populations civiles, empêchant la reprise économique, limitant l'accès à la terre et compromettant la sécurité alimentaire.

L'Algérie a rappelé, dans ce contexte, l'importance d'un engagement collectif pour atteindre l'objectif d'un monde sans mines, objectif auquel elle continue d'apporter son expérience, sa voix et son soutien politique.

Parmi les intervenants figurait Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint aux opérations de paix, qui a mis en avant le rôle des Casques bleus dans la réduction des risques liés aux engins explosifs dans les zones de conflit. Il a souligné «l'urgence de renforcer les capacités des Etats touchés» et la nécessité d'une «plus grande coordination internationale pour protéger les civils et accompagner les survivants».

L'événement a également accueilli Giles Duley, photographe et ambassadeur mondial de l'ONU pour les personnes handicapées dans les situations de conflit.

Sihem Bounabi

ORGANISATION TERRITORIALE

Sayoud défend le projet de loi

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a soumis, avant-hier, le projet de loi portant sur «l'organisation territoriale du pays» à l'examen de la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Dans cette perspective, le ministre a confirmé que cette réorganisation intervient «en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», lequel a, selon ses propres termes, «insisté, à maintes reprises, sur l'actualisation de l'organisation territoriale pour l'adapter aux mutations démographiques et socio-économiques». Il est d'ailleurs question de permettre aux autorités locales d'»assumer pleinement leurs missions et prérogatives, avec l'ambition de promouvoir le développement, d'accroître l'attractivité des territoires et d'améliorer le cadre de vie des populations, notamment dans les Hauts Plateaux et le Sud», a-t-il détaillé.

Pour plus de précisions, le ministre a expliqué que ce texte modifie et complète la loi 84-09 et a pour objectif la promotion de 11 circonscriptions administratives en wilayas à part entière, portant ainsi le nombre total de wilayas à 69, abritant 1 541 communes.

Pour rappel, lors du Conseil des ministres du 16 novembre 2025, l'approbation de cette promotion administrative avait été actée. Les nouvelles wilayas concernées sont Barika, Aflou, Aïn Oussara, Bou Saâda, El-Abiodh Sidi Cheikh, El-Kantara, Bir El-Ater, Ksar El-Boukhari et El-Aricha, Ksar Chellala, Messaad.

Le ministre a, à ce titre, déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une simple révision arithmétique du nombre de wilayas. «Cette décision de promotion n'est pas une simple augmentation formelle du nombre de wilayas, mais une réponse explicite aux aspirations des citoyens à bénéficier de services publics de qualité, de procédures moins complexes et d'opportunités de développement plus équitables et équilibrées», a-t-il dit.

Selon M. Sayoud, cette nouvelle structuration contribuera «sans aucun doute» à soutenir «le développement local», en permettant, de son point de vue, la réalisation de projets structurants destinés à «valoriser le potentiel de ces régions, à impulser des activités économiques et à créer des opportunités d'emploi».

Le ministre a, en outre, fait savoir qu'une fois la loi promulguée et publiée, une série de mesures accompagnera sa mise en œuvre. Il s'agira notamment de «la nomination des walis, des secrétaires généraux et des directeurs exécutifs, de l'adoption des dispositions relatives aux élections législatives et locales, de même que de l'installation des services de sécurité et financiers», a-t-il indiqué.

Les wilayas nouvellement promues couvrent une superficie cumulative de «100 000 km², soit 43 %» de la superficie totale de leurs wilayas-mères. Elles accueillent une population dépassant «2,5 millions d'habitants», équivalant à «25 % de la population globale des wilayas-mères», d'après les statistiques officielles. Selon la même source, elles comptent également 40 daïras et 108 communes, un volume que le ministre a qualifié de représentatif «du poids démographique et administratif important de ces circonscriptions». «Cela confirmerait l'impératif de poursuivre les efforts visant à booster la décentralisation, en vue d'améliorer la qualité des services publics et d'établir un meilleur équilibre dans le développement territorial», a-t-il soutenu.

Du reste, le même intervenant a indiqué que le projet de loi prévoit une période transitoire d'un an, courant jusqu'au 31 décembre 2026, durant laquelle les autorités des wilayas-mères continueront, selon lui, d'exercer toutes les prérogatives et obligations liées à la gestion des nouvelles wilayas, jusqu'à leur pleine entrée en fonction.

Khalil Aouir

LA CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UPS S'OUVRE AUJOURD'HUI

L'Algérie au centre des politiques de l'innovation

Considérée comme l'un des rendez-vous les plus importants de l'année pour l'écosystème technologique africain, la Conférence africaine des start-ups (ASC) s'ouvre aujourd'hui à Alger. Elle réunira durant trois jours les responsables gouvernementaux et spécialistes du secteur afin de faire un état des lieux et surtout «dessiner l'avenir» de ces entreprises innovantes au niveau du continent africain.



Un rendez-vous le plus important de l'année.

Lancée en 2022, la Conférence africaine des start-ups s'est rapidement imposée comme un rendez-vous majeur réunissant les décideurs et experts du continent. La première édition avait donné naissance à la Déclaration d'Alger. Une feuille de route stratégique pour l'innovation africaine, adoptée ensuite par l'Union africaine en 2023.
Depuis, la conférence attire un nombre croissant de participants, de start-ups africaines, de ministres et d'investisseurs et d'importants acteurs technologiques.
Placée sous le thème «Raising African Champions» (élever les champions africains), cette 4e édition mettra en avant les success stories africaines, ces entrepreneurs qui, dans des contextes parfois difficiles, ont bâti des entreprises valorisées à plusieurs centaines de millions de dollars.
Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a récemment présenté les objectifs, les nouveautés et les dispositifs de financement qui seront au cœur de cette édition.
Lors de son intervention à la Radio nationale, Ouadah a également indiqué que l'ASC 2025 se tiendra dans la continuité du succès enregistré lors de la précédente édition de la Foire du commerce intra-africain, IATF 2025. Il a souligné que durant les travaux de la conférence, le financement des startups africaines ayant participé à cette foire sera officiellement concrétisé. Cette thématique sera au cœur du sommet ministériel qui aura lieu en marge de l'ASC et qui abordera également les meilleures pratiques politiques dans le cadre du Best Practices Framework, l'encouragement de l'investissement, la mobilité des talents, l'impact de l'intelligence artificielle et les politiques fiscales destinées aux jeunes entreprises.
En outre, les mécanismes de financement, les fonds spécialisés et les investissements privés sont des points que le ministre a jugé les plus importants durant cet événement.
L'Algérie qui accueille cette manifestation continentale a entrepris de nombreuses mesures visant la promotion des activités de ces entreprises innovantes. Depuis 2020, l'Algérie a en effet mis en place un écosystème fiscal et financier conçu pour accélérer la croissance des start-up. Le ministre a rappelé plusieurs leviers essentiels, à l'instar du cadre fiscal incitatif pour les start-ups labellisées, en leur permettant de bénéficier d'exonérations sur l'impôt, sur la taxe d'activité professionnelle, et sur les formalités douanières liées à l'importation d'équipements technologiques.
Ces mesures visent à réduire les charges pour permettre aux jeunes entreprises d'investir dans la croissance et l'innovation, selon le même responsable.
Le ministre a également insisté sur l'importance du fonds d'investissement dédié, qui finance directement les start-up en phase d'amorçage, les projets innovants à fort potentiel, et les petites structures technologiques qui peinent encore à attirer des investisseurs privés.
Ce fonds a pour rôle de partager le risque avec les entrepreneurs et d'encourager la prise d'initiative. Le ministre le considère comme un outil stratégique pour attirer davantage d'investisseurs étrangers.
Au-delà du fonds national, l'Algérie s'efforce d'attirer les business angels, les investisseurs institutionnels et les fonds étrangers spécialisés dans la tech africaine.
Selon Ouadah, l'un des objectifs du Sommet est de montrer aux investisseurs que l'Afrique n'est pas seulement un marché, mais un écosystème capable de générer de la valeur. Face à l'accélération mondiale, le ministre avait en outre mis en garde contre le risque pour l'Afrique de prendre du retard dans des domaines comme l'intelligence artificielle ou la data.
La clé, selon lui, réside dans la coopération, l'investissement et la valorisation des talents africains, y compris la diaspora.
Pour cette édition, plus de 40 ministres, 300 experts, 200 investisseurs, 200 exposants, et près de 25 000 visiteurs sont attendus. Le Rwanda sera le pays invité d'honneur, reconnu pour ses avancées en digitalisation. Des pays non africains participeront également, comme le Qatar, la Slovénie, ainsi que plusieurs nations européennes, et même des pays d'Amérique latine, dont le Brésil et le Chili.

Rim Boukhari

UN BOND TECHNOLOGIQUE POUR LE PAYS

La 5G débarque enfin

LA TECHNOLOGIE de la 5G est désormais opérationnelle en Algérie, marquant une étape majeure dans la modernisation de son secteur des télécommunications. Ce déploiement permettra aux opérateurs de commencer à installer les premières stations et d'offrir aux citoyens et aux entreprises des services à haut débit, avec des applications stratégiques dans l'agriculture, les villes intelligentes et l'industrie.
Ce déploiement constitue une étape-clé dans le processus de modernisation du secteur des télécommunications en Algérie. Les opérateurs pourront désormais commencer à installer les premières stations de base 5G et préparer des offres destinées aux citoyens et aux entreprises, selon une feuille de route nationale garantissant une couverture progressive et équilibrée sur six ans, depuis les wilayas prioritaires jusqu'à une couverture nationale complète.
La mise en service de la 5G représente un véritable bond technologique, offrant des débits internet plus élevés, une faible latence et la possibilité de connecter un grand nombre d'appareils simultanément. Ces avancées profiteront à plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'agriculture intelligente, qui pourra bénéficier de technologies de suivi précis des terres et des activités, et les villes intelligentes, utilisant des systèmes de communication en temps réel pour gérer la circulation, l'éclairage et les déchets. Le secteur industriel, les transports et les services tireront également parti des applications de l'Internet des objets rendues possibles par la 5G.
Lors de la cérémonie du lancement officiel, le mercredi soir, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerouki, a exprimé sa satisfaction vis-à-vis de cette étape importante. «Aujourd'hui, l'Algérie entre officiellement dans l'ère de la 5G, une avancée majeure rendue possible grâce à une volonté sincère et un travail collectif remarquable», a-t-il déclaré. Le ministre a tenu à remercier le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien et ses orientations, ainsi que tous les partenaires et organismes ayant accompagné le projet, de l'Autorité de régulation aux différents ministères concernés.
Il a également salué le travail des cadres du ministère pour l'élaboration du cahier des charges dans des délais records.
A ce propos, il a lancé un appel aux trois opérateurs de téléphonie mobile pour qu'ils multiplient les efforts afin de garantir un service de qualité et une expérience utilisateur conforme aux standards internationaux, répondant aux attentes des Algériens.

R. B.



INDUSTRIE AUTOMOBILE

Les sous-traitants obligatoires pour investir

LES OPÉRATEURS désirant investir dans le secteur de l'industrie automobile sont tenus de prévoir des sous-traitants avant le lancement des projets.
C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, notant que cette mesure vise à bâtir une véritable industrie.
Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, tenue avant-hier, le ministre a expliqué que «la réussite de l'industrie automobile en Algérie est fondamentalement liée à l'existence d'un réseau complet et diversifié de sous-traitants qui assure l'approvisionnement continu de cette industrie».
«Les investisseurs intéressés par la construction automobile locale sont tenus de faire appel aux sous-traitants avant le lancement de leurs projets», a souligné le ministre de l'Industrie, qui dit que «c'est sur cette base que se tiennent actuellement les discussions avec les différents opérateurs étrangers qui ont manifesté leur volonté de s'implanter en Algérie».
Cette mesure, a-t-il ajouté, vise à bâtir «une véritable industrie fondée sur la création de valeur ajoutée réelle et à éviter les erreurs du passé, où l'activité se limitait à un assemblage à petite échelle, entraînant le gaspillage d'efforts et d'argent ainsi que la hausse du coût des véhicules».
Il a évoqué, dans ce sens, les efforts déployés par son département ministériel pour réhabiliter et exploiter les usines automobiles confisquées au profit de l'Etat, conformément aux décisions de justice définitives, précisant que «nous travaillons en coordination avec les différents secteurs concernés pour prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'accélérer leur intégration et reprendre la production dans les plus brefs délais».
Le ministre de l'Industrie est, par ailleurs, revenu sur plusieurs dossiers relevant de son secteur, à l'instar des industries électroniques et de l'électroménager, mettant en avant les mesures incitatives prises par l'Etat pour le développement de cette filière, en sus de la possibilité de lancer l'industrie des puces électroniques localement.
«L'Algérie aspire à asseoir un système national intégré pour la production de ce type de puces», a-t-il fait savoir, comptant pour cela sur la recherche et des partenariats.
Le ministre a eu, par ailleurs, à s'exprimer sur la situation de certaines sociétés, comme la Société africaine du verre (AFRICAVER) à Jijel, annonçant la reprise progressive de son activité après des années d'arrêt. Cela, a-t-il souligné, grâce à «l'accompagnement dont elle a bénéficié pour réaliser la transformation structurelle et stratégique nécessaire à sa relance».

S. O. Brahim

NOUVELLE IDENTITÉ, NOUVELLE AMBITION

Al Salam Bank accélère sa transformation

Al Salam Bank a officiellement présenté sa nouvelle identité visuelle et stratégique, marquant une étape majeure dans son plan de transformation destiné à moderniser l'expérience bancaire et renforcer sa présence dans un secteur en pleine évolution. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de croissance soutenue de la finance islamique en Algérie.



Nacer Haider.

Commentant le lancement, le directeur général d'Al Salam Bank, Nacer Haider, a souligné, lors d'une cérémonie organisée à cette occasion, que cette nouvelle identité «n'est pas un simple changement de forme, mais le reflet des relations construites au fil des années et des expériences que la banque ambitionne d'offrir». Il a ajouté que cette démarche représente «un engagement renouvelé à fournir des services bancaires islamiques modernes, simples et adaptés aux besoins des clients et de la communauté».

Dans une perspective stratégique plus large, M. Haider a rappelé que cette transformation «s'inscrit dans des efforts globaux visant à élever l'expérience bancaire». Le responsable cite notamment le renforcement des capacités digitales, l'amélioration des processus opérationnels et la consolidation des mécanismes de gouvernance. Autant d'actions qui, selon lui, «préparent une base solide pour une croissance durable et la création de valeur à long terme».

La nouvelle promesse de la banque s'articule désormais autour d'un message central : «Une expérience unique pour une relation durable», attestant d'un passage d'une logique strictement transactionnelle à une approche fondée sur la relation et le partenariat avec le client. La banque s'est engagée dans une transformation majeure qui se traduira progressivement par une série d'améliorations concrètes au bénéfice de sa clientèle. Le premier axe de cette métamorphose concerne la modernisation des agences. L'objectif est de créer des espaces physiques plus accueillants, dotés d'un design contemporain, afin de renforcer les sentiments de confiance et de proximité avec les clients.

Parallèlement à l'effort sur le réseau physique, les responsables de la banque mettront l'accent sur le renforcement des plateformes numériques. Cela passera par une refonte complète des applications et des services en ligne. Cette démarche vise à simplifier, à sécuriser et fluidifier la gestion de toutes les opérations bancaires quotidiennes. En outre, la banque s'engage à réinventer les parcours clients en optimisant les étapes-clés, allant de l'ouverture de compte jusqu'aux services de conseil. Cette réorganisation a pour but de garantir une expérience utilisateur cohérente, intuitive et sans contraintes.

Enfin, un élément crucial de cette stratégie est la montée en puissance du conseil. La banque prévoit de développer significativement ses capacités d'accompagnement financier.

Cette initiative a pour ambition de positionner l'institution non pas seulement comme un prestataire de services, mais comme un véritable partenaire de croissance pour l'ensemble de ses clients, qu'ils soient particuliers ou entreprises. Al Salam Bank souligne que cette transformation intervient dans un contexte particulièrement favorable, marqué par un essor notable de la finance islamique et une modernisation en profondeur du secteur bancaire national. L'institution entend jouer un rôle moteur dans cette dynamique, en alignant ses services sur les attentes croissantes des usagers.

«Le nouveau chapitre que nous ouvrons est une invitation à vivre une expérience bancaire plus intelligente, plus fluide et plus fiable», affirme la banque dans son communiqué.

Lynda Louifi

HYGIENE CHEMICALS PRODUCTION DE MÉDÉA

La Sarl cible 70 % du marché national

FIGURANT dans le lot des unités industrielles qui ont bénéficié de mesures de facilitations dans le cadre de l'encouragement de l'investissement dans la wilaya, la Sarl Hygiene Chemicals Production (HCP), sise à la zone industrielle de Harbil, 10 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, a fait l'objet, jeudi, d'une visite du wali Djillali Doumi.

Spécialisée dans la fabrication de produits chimiques à base de solution électrolytique et dans la fabrication des équipements destinés aux raffineries de dessalement de l'eau de mer, la SARL HCP a renforcé le secteur industriel existant et participé à la création de postes d'emploi au profit des jeunes, sachant que la région connaît un chômage endémique.

Ainsi, il est accordé un grand intérêt au développement du secteur industriel, dont le tissu ne cesse de s'élargir pour répondre aux besoins de l'économie nationale en matière de filtres utilisés dans le processus de dessalement de l'eau de mer. En effet, la SARL HCP couvre actuellement 40% des besoins nationaux, mais ses promoteurs ont pour ambition d'augmenter la production de l'usine, se fixant comme objectif un taux de couverture des besoins nationaux de 70 %, objectif à atteindre au cours de l'année prochaine.

Employant 40 salariés, le SARL HCP projette d'élargir sa gamme de production à la fabrication de produits utilisés dans l'entretien et le nettoyage des espaces et des équipements industriels, des produits qui contribuent à la préservation de l'environnement. Après avoir suivi une présentation de l'établissement, le wali a appelé à l'encouragement de l'investissement industriel dans la région, «compte tenu de la disponibilité d'un climat approprié favorable à la création d'opportunités pour les porteurs de projets et de création de nouveaux emplois».

Pour information, le projet a bénéficié de mesures de facilitations prises dans le cadre de la levée des obstacles à l'investissement, et a fait l'objet d'une présentation au sein du comité d'État chargé du suivi et de l'approbation des projets d'investissement qui a donné son accord au projet de fabrication de filtres.

Nabil B.

KIA

L'usine de Batna en voie de relance

LE MINISTRE de l'Industrie, Yahia Bachir, a annoncé la reprise prochaine de l'usine Kia à Batna, classée parmi les biens confisqués exploités par l'État. Son but est de passer d'un assemblage limité à une production industrielle durable, intégrant des fournisseurs locaux et renforçant la compétitivité de l'industrie automobile nationale.

M. Bachir a répondu avant-hier à une question du député de l'Assemblée populaire nationale (APN), rappelant que l'usine fait partie des actifs saisie par la justice dans le cadre des affaires de corruption dont l'État cherche à assurer une valorisation économique optimale. La propriété a été transférée à la société Fondal, filiale du Groupe national SNS.

Selon Yahia Bachir, la demande de licence préalable pour la reprise de l'activité a déjà été déposée, conformément au nouveau cadre de la filière automobile en Algérie. Ce cadre impose notamment aux investisseurs de disposer d'un réseau de sous-traitants avant le démarrage de la production, afin de passer d'un modèle d'assemblage limité à un modèle industriel intégré et durable.

Le ministre a souligné le fait que la relance du site sera encadrée par des normes strictes visant à garantir la compétitivité et l'efficacité de l'industrie mécanique nationale. L'objectif est de développer un secteur automobile capable de générer de la valeur ajoutée et de contribuer significativement à l'économie du pays.

Hamid B.

BANQUE MONDIALE

L'Algérie maintient sa croissance hors hydrocarbures

L'économie algérienne poursuit son élan et conserve des niveaux de croissance soutenus, portée principalement par les secteurs hors hydrocarbures. C'est le constat positif établi par la Banque mondiale (BM), qui souligne également la maîtrise de l'inflation et la résilience globale de l'économie nationale.



Un constant positif.

La maîtrise de l'inflation et la poursuite des performances de l'économie algérienne dans les secteurs hors hydrocarbures constituent des «signaux encourageants» qui permettent de soutenir une croissance «plus vigoureuse, durable et diversifiée», a estimé Daniel Prinz, économiste de la BM pour l'Algérie, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du nouveau rapport semestriel de l'institution sur la situation économique du pays.

«L'allégement des pressions sur les prix et la performance soutenue des secteurs hors hydrocarbures constituent des signaux encourageants. Le maintien de ces avancées, grâce à la poursuite des réformes, peut soutenir une croissance plus vigoureuse, durable et diversifiée», a-t-il indiqué.

Selon ce rapport, intitulé «Répondre aux défis climatiques et soutenir le développement durable», l'économie algérienne poursuit son élan en 2025, avec une croissance de 4,1 % au premier semestre et une expansion attendue de 3,8 % sur l'ensemble de l'année. Ce sont les secteurs hors hydrocarbures qui ont porté cette croissance. Ces derniers ont, en effet, enregistré une croissance de 5,4 %.

Durant le 1er semestre, la croissance économique hors hydrocarbures est qualifiée de «robuste» et «dynamique», portée par la résilience des diverses activités économiques, la demande des ménages, les investissements, la production agricole, l'industrie et les services, a relevé la BM. L'inflation a, quant à elle, reculé à 1,7 % sur les neuf premiers mois, portée par la baisse des prix des denrées alimentaires, la performance du secteur agricole et le maintien d'un taux de change stable, a précisé la BM dans son rapport.

L'institution financière internationale prévoit également que la consommation privée va continuer de stimuler le secteur des services «en expansion» et que la production agricole va rester «résiliente», tandis que l'investissement va demeurer «dynamique» durant les deux prochaines années.

Dans ce contexte, elle prévoit une croissance économique de 3,5 % pour 2026 et 3,3 % pour 2027, assurant que cette croissance demeure «solide et soutenue par les secteurs hors hydrocarbures et la reprise de la production pétrolière et gazière».

Selon l'économiste de la BM, la production d'hydrocarbures en Algérie devrait aussi suivre une tendance haussière, en raison de la reprise progressive de ses quotas dans le cadre des ajustements décidés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliées (OPEP+) sur la période de projection.

«Ce qui caractérise l'économie algérienne durant le premier semestre est la poursuite de la croissance de l'investissement, qui s'est encore accélérée durant cette période, stimulant ainsi la hausse des importations», a précisé Mme Henider.

L. A. A.

PLF 2026

Le Conseil de la nation donne son quitus

LES MEMBRES du Conseil de la nation ont adopté, à la majorité écrasante, le texte de la loi de finances 2026, qui comprend plusieurs dispositions visant à promouvoir l'investissement, à soutenir l'activité économique et à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens. L'adoption de ce texte est intervenue, avant-hier, lors d'une séance plénière présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, ainsi que de membres du gouvernement. Dans une allocution prononcée à l'issue du vote, le président du Conseil de la nation a rappelé que cette loi, qui comprend des dépenses budgétaires record dépassant 17 000 milliards de dinars (135 milliards de dollars), s'inscrit dans la politique de développement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Après avoir passé en revue les différents projets structurants en cours de réalisation à travers le pays, M. Nasri a appelé les entreprises chargées de leur réalisation à accélérer la cadence des travaux afin de respecter les délais impartis. Il a également souligné que la loi de finances occupe une «place stratégique» dans l'arsenal juridique de l'Etat, en tant que cadre essentiel pour réguler les équilibres de la politique socio-économique nationale, les mécanismes de réalisation des grands équilibres, mais aussi la maîtrise du déficit, l'utilisation des instruments de financement, ainsi que la rationalisation des deniers publics pour préserver la stabilité économique, maintenir les transferts sociaux et protéger le pouvoir d'achat. L'adoption de ce texte par les membres du Conseil marque, selon le président du Conseil de la nation, le début de sa concrétisation par les institutions économiques, sociales et financières sur le terrain. Le ministre des Finances, pour sa part, a salué les interventions des sénateurs qui ont contribué à enrichir le texte de loi, appelant l'ensemble des acteurs à respecter ses dispositions et à mettre en œuvre les budgets, notamment ceux ayant un impact direct sur le citoyen, qu'il s'agisse des infrastructures ou des investissements inscrits au titre de l'année prochaine. Le ministre a rappelé que les services du gouvernement sont tenus de faire preuve d'efficacité dans l'action et d'atteindre les objectifs fixés par le texte de loi, relevant la nécessité d'être à la hauteur de la mission afin de parvenir aux objectifs tracés.

S. O. Brahim

MINE DE ZINC ET DE PLOMB D'AMIZOUR

Dernières retouches avant son lancement

UNE RENCONTRE de suivi du projet d'exploitation de la mine de zinc et de plomb d'Amizour s'est tenue, jeudi dernier, en vue du lancement imminent du gisement. Elle a réuni le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, le nouveau P-DG du Groupe SONAREM, Réda Belhadj, la directrice de Béjaïa Zinc & Lead Spa (BZL), la coentreprise algéro-australienne Terramin (WMZ), ainsi que des députés de Béjaïa, les P/APC de Tala Hamza et d'Amizour, les chefs de daïras d'Amizour et de Tichy, l'expert foncier, les directeurs de l'exécutif et les propriétaires terriens du village Aït Bouzid.

Il s'agit, à travers cette énième rencontre, «de parfaire les dernières retouches pour le lancement imminent et physique du projet», a indiqué la wilaya à l'issue de la rencontre. Devant les responsables concernés par l'exploitation du projet, «le chef de l'exécutif a insisté sur la préservation des droits des expropriés et leur dédommagement selon les procédures réglementaires en vigueur», a ajouté la même source.

Il a, en outre, rappelé «l'importance que revêt ce gisement sur le plan économique pour la région et pour le pays, surtout son impact sur le plan social, avec la création de centaines d'emploi localement, la formation, la promotion de l'industrie minière et de transformation ainsi que le transfert du savoir et des technologies». Le directeur des domaines publics et les services techniques ont été invités à «se rendre à la base de vie de l'entreprise algéro-autralienne et consacrer deux journées par semaine pour l'accueil et la réception des expropriés des terrains situés dans l'emprise de la mine, les accompagner, les écouter, leur expliquer le déroulement de l'opération d'expropriation et du dédommagement». Il a, par la suite, relevé «la nécessité de consolider la coordination entre les différents services et l'accélération des dédommagements», soulignant «l'importance de rester en contact de manière permanente avec les riverains, surtout ceux concernés par les expropriations, pour les rassurer du déroulement de l'opération, son avancement et tous les aspects liés au projet». De son côté, le P-DG de SONAREM a écouté aussi les riverains du village Aït Bouzid, qu'il a rassuré quant à sa «disposition entière», son engagement et celui des autorités publiques à honorer toutes les décisions qui ont été prises lors des précédentes réunions ainsi que tous les engagements pris antérieurement devant les riverains, dont ceux concernés directement par les expropriations».

Il est important de rappeler que ce gisement appartient à Béjaïa Zinc & Lead Spa (BZL), une coentreprise dans laquelle Terramin détient 49 % des parts, les 51 % restants étant détenus par deux sociétés algériennes : l'Entreprise nationale des produits miniers non-ferreux et des substances utiles Spa (ENOF) (48,5 %) et l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM) (2,5 %), alors que Terramin conserve les droits de gestion du projet. Il représente une importante ressource minière de 53 millions de tonnes de plomb et de zinc.

L'usine de traitement des minerais de ce projet, qui est jugé parmi les dix plus grandes mines de zinc au monde, est construite par l'entreprise chinoise Sinosteel.

Sa capacité de production annuelle est de 170 000 tonnes de Zinc et 30 000 tonnes de plomb par. Sa mise en service est prévue pour juillet 2026, pour une durée d'au moins 19 ans. Le but est de satisfaire la demande nationale en la matière et d'exporter l'excédent. Il bénéficie de toutes les autorisations nécessaires, les approbations environnementales, l'acquisition du terrain ainsi que le contrat EPC.

Les premiers travaux de construction de l'usine de traitement des minerais ont été confiés à l'entreprise chinoise Sinosteel. Considéré comme une «mine de référence mondiale», ce gisement contribuera à la réduction des importations de zinc pour le pays, générera des devises grâce aux surplus de production, sans compter la création d'environ 700 postes d'emploi.

N. Bensalem

SANTÉ

Priorité à la proximité et à la prévention

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a réuni, jeudi dernier, les directeurs de la santé et de la population des wilayas, afin d'accélérer le vaste plan de réformes du secteur avec, en priorité, les établissements de proximité et les services de prévention, et ce dans une volonté de répondre aux besoins des citoyens et de moderniser le système de santé.

A cette occasion, le ministre a salué les efforts déployés par les plus hautes autorités, en particulier le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour améliorer la qualité des services de santé. Il a rappelé que « la feuille de route élaborée repose sur un diagnostic précis des besoins et vise à renforcer le système de santé pour placer le patient au centre des services ». Le ministre a tenu à mettre en avant le rôle central des établissements de santé de proximité, qu'il appelle à gérer avec efficacité. Il a recommandé « la mise en place d'une plate-forme numérique intégrée pour assurer un parcours patient fluide, le développement des consultations spécialisées et la généralisation du service de garde 24/24 ». Il a également souligné que « le renforcement des services de prévention et de santé publique est essentiel ». S'agissant de la santé scolaire, le ministre a appelé à « renforcer la surveillance épidémiologique, élargir la couverture sanitaire dans les établissements scolaires et poursuivre les campagnes de vaccination, en respectant strictement les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire ». Concernant la prise en charge des patients hospitalisés, le ministre a demandé d'« améliorer le tri médical et l'organisation du parcours patient dans les hôpitaux, de généraliser les systèmes numériques dans les urgences et de créer une plate-forme centrale de gestion des lits ». Il a également rappelé « le respect des directives nationales pour les patients diabétiques et le suivi des programmes de jumelage hospitalier ». Au sujet des médicaments et équipements, il a donné des directives fermes sur « le suivi des stocks, la maintenance préventive et la mise en place du système de pharmacovigilance ». Sur le plan financier, il a souligné « la rationalisation du budget, l'achèvement des projets d'investissement et l'acquisition d'équipements médicaux avancés intégrant l'intelligence artificielle ».

Le ministre a, en outre, rappelé que « les ressources humaines sont la clé du succès des réformes », appelant à « poursuivre l'intégration des professionnels, régulariser les situations administratives et assurer une formation continue adaptée aux besoins ».

En matière de numérisation, il a fixé comme objectif « l'achèvement du processus avant le 31 décembre prochain, incluant la généralisation du dossier médical électronique, le raccordement des structures sanitaires à la fibre optique et la protection des données sensibles ».


Mohamed Seddik Aït Messaoudène.

ACCORD STRATÉGIQUE POUR LE CLOUD NATIONAL

Plus tard dans la journée, le ministre a signé avec la haut-commissaire à la numérisation, au rang de ministre, Meriem Benmouloud, une convention de coopération pour l'utilisation des services du cloud national.

A l'issue de la cérémonie de signature, M. Aït Messaoudène a assuré que « l'exploitation des services du cloud national permettra d'accélérer la digitalisation des plates-formes de santé et de sécuriser les bases de données sensibles ». Le ministre a également souligné l'importance du cloud national pour la numérisation des dossiers patients, la gestion des lits et la validation des certificats, saluant la collaboration technique et l'accompagnement de la haut-commissaire à la numérisation.

De son côté, M. Benmouloud a indiqué que « cette convention constitue une étape majeure dans le processus de transformation digitale du secteur de la santé », affirmant que son département s'engage à accompagner le ministère de la Santé et à fournir tous les moyens techniques et institutionnels nécessaires pour assurer le succès de ce processus dans l'objectif d'accélérer la digitalisation des plates-formes de santé, à héberger des bases de données sensibles dans des environnements sécurisés et à permettre aux structures sanitaires de travailler dans un cadre numérique intégré et sécurisé.

Sihem Bounabi

HANDICAP

L'État renforce sa prise en charge

A L'OCCASION de la Journée internationale des personnes handicapées, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a procédé, jeudi, à Batna, au lancement d'une campagne nationale de distribution d'équipements spécialisés avant de présider un colloque ou elle a abordé les nouvelles mesures engagées par le gouvernement dans la dynamique impulsée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'une solidarité plus efficace et plus équitable. Lors du coup d'envoi de cette campagne nationale de distribution de matériels spécialisés destinés aux personnes aux besoins spécifiques, la ministre a mis en avant l'importance « de la dimension organisationnelle de cette initiative, qui permet d'acheminer les équipements selon un programme rigoureux tenant compte des priorités, des besoins exprimés et de l'accompagnement éducatif ». Elle a ajouté qu'au titre de l'exercice 2025, une enveloppe d'un milliard de dinars a été consacrée à l'acquisition de plus de 20 000 appareils, incluant des fauteuils roulants électriques, des appareils auditifs et divers dispositifs d'assistance, dans l'objectif de renforcer l'autonomie fonctionnelle et l'inclusion sociale.

La ministre a également procédé au lancement de deux caravanes solidaires au niveau local, une caravane médicale et sociale destinée aux communes éloignées de la wilaya et une excursion récréative au cure thermale de Guelma au profit des personnes âgées. Dans le cadre de cette visite dans la capitale des Aurès, la ministre a présidé à l'université Batna 1 l'ouverture d'un colloque national dédié aux politiques publiques en faveur des personnes handicapées, des femmes rurales et des familles productrices. Dans son intervention, elle a rappelé que les actions de son département « s'inscrivent pleinement dans la dynamique impulsée par le président Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de la protection des catégories vulnérables un axe majeur de son projet national ».

Elle a tenu à mettre en avant l'importance d'une démarche participative impliquant directement les personnes handicapées dans l'élaboration des politiques publiques, tout en renforçant l'éducation spécialisée, l'insertion professionnelle et les mécanismes d'autonomisation. La ministre a ainsi fait savoir que le secteur de la solidarité nationale supervise actuellement un réseau de 242 établissements spécialisés et 29 annexes accueillant plus de 38 000 enfants, encadrés par plus de 15 000 enseignants, thérapeutes et spécialistes.

POLITIQUES PUBLIQUES INCLUSIVES

La ministre est longuement revenue sur les réformes récentes, notamment la révision des conditions d'accès à la prime forfaitaire de solidarité. Cette allocation est désormais accordée « sans tenir compte des revenus du conjoint », conformément au décret exécutif du 16 novembre 2025, un changement qu'elle a qualifié de « tournant majeur vers une justice sociale renforcée ».

Elle a également rappelé l'instruction interministérielle de juillet 2025, qui permet aux jeunes handicapés engagés dans un parcours de formation professionnelle de conserver leur prime, tout en bénéficiant d'une couverture spécifique contre les accidents de travail. Relevant l'importance de l'inclusion économique, elle a cité le programme « Irada », destiné à encourager l'entrepreneuriat chez les personnes en situation de handicap. Ce dispositif, lié à l'économie de la connaissance, favorise la création d'activités génératrices de revenus et renforce l'autonomie des jeunes concernés. En outre, elle a rappelé que pour faciliter la mobilité, le gouvernement a étendu les réductions tarifaires au transport maritime interne. Une enveloppe de 372 millions de dinars a été dédiée à cette mesure.

Par ailleurs, la ministre a détaillé les efforts spécifiques engagés dans la wilaya de Batna. Une enveloppe de 15 millions de dinars a été consacrée à l'achat d'aides techniques, tandis qu'un million et demi de dinars ont été réservés au financement du transport pour les personnes handicapées.

La wilaya compte 43 284 bénéficiaires de la prime de solidarité, dont 11 379 personnes handicapées. En outre, 10 788 personnes y sont placées sous tutelle, pour des dépenses globales dépassant 4,4 milliards de dinars. En matière de scolarité, plus de 579 millions de dinars ont été distribués au profit de 115 834 élèves. L'année 2025 a également vu la mise en œuvre de 20 projets d'utilité publique, associés à quatre programmes de développement communautaire dépassant 15 millions de dinars. Clôturant son intervention, Mouloudji a assuré que son département poursuivra « avec constance et engagement » l'amélioration de la prise en charge sociale, dans le respect des orientations du Président Tebboune et en réponse « aux aspirations légitimes des citoyens les plus fragiles ». Par ailleurs, dans le cadre de cette visite, la ministre a également inauguré plusieurs structures spécialisées, dont deux centres psychopédagogiques pour enfants déficients mentaux à Batna-1 et Batna-2, ainsi qu'une école pour enfants sourds et malentendants entièrement rénovée. À Barika, Mouloudji a, ensuite, mis en service une nouvelle annexe destinée à la prise en charge des enfants malentendants. A cette occasion, elle a soutenu « l'importance de renforcer les infrastructures, moderniser les équipements, former des encadreurs qualifiés et améliorer les espaces d'accueil pour offrir aux enfants et aux familles un accompagnement digne et performant ». Elle a également inauguré le siège de l'association Tawassol dédiée à la prise en charge des enfants autistes.

Sihem Bounabi

AVOIRS RUSSES GELÉS

Le plan d'un «crédit de réparation» va droit dans le mur

L'Union européenne fait face à des obstacles considérables pour saisir les avoirs russes gelés : un mécanisme juridique contestable, qualifié d'«insensé» par le Financial Times, et le refus catégorique de la Belgique, craignant des représailles russes et une lourde facture, comme le rapporte Politico. Au sein de l'Union européenne, les problèmes liés aux avoirs russes gelés, que Bruxelles espère saisir pour rembourser le « crédit de réparation » à Kiev, deviennent de plus en plus évidents.

Les médias occidentaux soulignent les nombreux obstacles liés à ce plan. Ainsi, le Financial Times a notamment souligné l'absence d'« astuces juridiques » de l'UE. Le 3 décembre, Bruxelles a proposé un contournement juridiquement contestable pour lever jusqu'à 210 milliards d'euros pour l'Ukraine, soutenu par des avoirs russes immobilisés et fondé sur des dispositions prévues pour les catastrophes naturelles. Une base juridique contestée, qui divise même les juristes de l'UE et qui, selon plusieurs sources, ouvrirait la voie à des recours presque certains. « Ce sera contesté, bien sûr. Personne ne se fait d'illusions. L'affaire sera certainement portée devant les tribunaux, et assez probablement avec succès. La situation n'est pas bonne, mais il ne restait plus d'autres options », a déclaré une source du FT. Un autre interlocuteur a confié : « Si vous me demandez si nous allons droit dans le mur, la réponse est oui. » Le mécanisme juridique qui soutient la proposition de la Commission européenne avait été utilisé pour répondre à la crise de la dette dans la zone euro et à la pandémie de COVID-19, mais il n'a jamais servi pour des questions relevant de la politique de sécurité, qui doivent être décidées à l'unanimité des États membres, rappelle le Financial Times. « C'est insensé, et je ne comprends pas comment ils espèrent s'en tirer. Il n'est pas certain que les États membres l'acceptent. Le précédent ainsi créé pourrait avoir des répercussions considérables », estime une source du journal britannique. Le refus de la Belgique a « porté un coup dur » à Kiev et à ses alliés européens, selon Politico Au-delà des difficultés légales, le projet bute



sur l'opposition ferme de la Belgique. Politico, relatant les événements du sommet des dirigeants de l'UE à Bruxelles le 23 octobre, a indiqué que la Belgique n'avait jamais eu l'intention d'autoriser le « prêt de réparation ». Le coup le plus dur a été porté par le Premier ministre belge Bart De Wever, qui s'est montré « extrêmement sérieux ». Selon l'article, De Wever a averti ses homologues européens que le risque de représailles juridiques de la part de Moscou était trop élevé : si la Russie gagnait un procès contre la Belgique ou Euroclear, c'est le pays qui devrait assumer seul la facture. Par ailleurs, De Wever a demandé à plusieurs reprises que « toute mention » de l'utilisation des avoirs russes soit retirée du communiqué final du sommet d'octobre. « Le refus belge a porté un coup dur à l'alliance européenne en faveur de l'Ukraine à un moment critique », écrit Politico. La Russie a déclaré à plusieurs reprises que toute mesure prise à l'encontre de ses avoirs gelés serait assimilée à un « vol », soulignant que la saisie de ces fonds ou toute autre mesure similaire constituerait une violation du droit international et entraînerait des représailles.

R. I.

EN PLEINE POLÉMIQUE SUR L'OPÉRATION MILITAIRE DE TRUMP

Nouvelle frappe américaine contre un navire de narcotrafiquants présumés

LES ETATS-UNIS ont mené une nouvelle frappe dans le Pacifique contre un bateau utilisé, selon Washington, par des narcotrafiquants, faisant quatre morts, a annoncé, jeudi 4 décembre, l'armée américaine, au moment où cette campagne militaire de Donald Trump suscite de vives critiques de l'opposition démocrate. L'armée américaine conduit depuis plusieurs mois des frappes qui ont causé la mort de 87 personnes contre des embarcations, en mer des Caraïbes en particulier, sans fournir de preuves de leur lien avec le narcotrafic. De plus en plus de voix s'élèvent contre ces frappes qui ont commencé en septembre, et dont la légalité est remise en question par nombre d'experts.
« Les services de renseignement ont confirmé que le navire transportait des stupéfiants illicites et transitait par une route connue pour le trafic de drogue dans l'est du Pacifique », a assuré sur X le Southcom, le commandement américain pour l'Amérique latine et les Caraïbes, montrant une vidéo d'un bateau traversant à toute vitesse, avant une forte explosion. « Quatre hommes narcoterroristes à bord du bateau ont été tués », a-t-il affirmé. L'administration du président, Donald Trump, et le secrétaire à la défense, Pete Hegseth, sont particulièrement critiqués pour une opération au cours de laquelle les forces américaines ont lancé une seconde salve contre un navire déjà touché dans les Caraïbes, tuant des survivants.
Au total, 11 personnes avaient péri dans la double frappe américaine menée au début de septembre dans les eaux internationales. La polémique a pris de l'ampleur la semaine dernière, lorsque le Washington Post a révélé que deux survivants de la première frappe, qui s'accrochaient à leur bateau en flammes, avaient été tués dans une seconde frappe autorisée par M. Hegseth.
Plus tôt dans la journée de jeudi, l'élu Jim Himes a affirmé que cette frappe avait tué des « marins naufragés », après avoir vu une vidéo du Pentagone diffusée à des membres du Congrès. Selon lui, la vidéo montrait « deux individus clairement en détresse, sans moyen de locomotion, qui ont été tués par les Etats-Unis ». « Ce que j'ai vu dans cette pièce a été l'une des choses les plus perturbantes que j'aie vues de tout mon temps passé au service du public », a déclaré à la presse Jim Himes, principal responsable démocrate de la commission du renseignement à la Chambre des représentants, à l'issue d'une réunion à huis clos au Capitole avec l'amiral Frank Bradley. Le haut gradé, chargé des opérations spéciales des forces armées américaines, avait donné l'ordre, selon la Maison Blanche, d'effectuer cette frappe. « Tout Américain qui regarde cette vidéo (…) verra les forces armées des Etats-Unis attaquer des marins naufragés », a-t-il assuré, précisant que l'amiral avait fourni « des éléments de contexte » sur sa décision. « Oui, ils transportaient de la drogue », mais « ils n'étaient pas en position de continuer leur mission de quelque façon que ce soit », a ajouté Jim Himes. Le républicain Tom Cotton, chef de la commission du Sénat sur le renseignement, a de son côté défendu une « décision juste ». Le sénateur, tout comme le démocrate Jim Himes, a également déclaré que l'amiral avait démenti avoir reçu l'ordre du ministre de la défense d'éliminer tous les marins à bord de l'embarcation. « L'amiral Bradley a été très clair sur le fait qu'on ne lui avait pas donné un tel ordre : "Ne faites pas de quartier" ou "tuez-les tous" », a déclaré Tom Cotton à la presse.
Cette campagne militaire du gouvernement Trump s'inscrit dans le cadre de l'escalade des tensions entre les Etats-Unis et le Venezuela. Donald Trump accuse son homologue vénézuélien d'être à la tête d'un cartel de drogue. Nicolas Maduro dément vertement, dénonçant à son tour une tentative des Etats-Unis de renverser son pouvoir, au prétexte de la lutte contre le narcotrafic. **R. I.**

SOUEIDA SOUS TENSION

Fractures druzes, brutalité locale et effondrement total de l'autorité de Damas

DEUX CHEIKHS druzes ont été exécutés par la milice d'Hikmat al-Hijri, accusés de collaborer avec Damas, déclenchant un choc dans une province déjà en rupture avec les autorités. La «Garde nationale» impose désormais sa loi, entre radicalisation politique, humiliations publiques et mainmise territoriale. À l'approche du premier anniversaire de la chute de Bachar el-Assad, la province druze de Soueida replonge dans la violence. Deux cheikhs, Raed al-Mutni et Maher Falhout, ont été retrouvés morts devant l'hôpital national après leur arrestation par la « Garde nationale » du cheikh Hikmat al-Hijri, chef radical de la communauté druze. Accusés d'avoir collaboré avec les services de Damas pour préparer des assassinats ciblés, des attentats et une déstabilisation interne, ils auraient simplement cherché, selon leurs proches, à ouvrir un canal de dialogue avec le gouvernement via Souleïmane Abdel-Baqi, émissaire de Damas à Soueida mais totalement discrédité localement. Aucune preuve publique n'a été présentée par la milice d'al-Hijri, sinon des vidéos montrant humiliations, coups et exécutions sommaires, un message de domination rappelant que nul n'est intouchable. Ce climat explosif survient après les affrontements meurtriers de juillet, qui ont fait 1 600 morts et confirmé la rupture historique entre Soueida et Damas. En quelques mois, Hikmat al-Hijri s'est imposé comme maître absolu de la province : création d'une milice unifiée, appels répétés à l'autonomie voire à la séparation, soutien affiché à Israël présenté comme « protecteur » des Druzes. Un pouvoir central qui a du mal à sanctuariser ses positions Son influence s'est encore accrue lorsqu'il a dénoncé comme un piège un accord d'échange de prisonniers et lorsque, le 25 novembre, des factions druzes ont attaqué un poste de contrôle gouvernemental. Face à lui, le pouvoir central ne propose qu'un plan de « pacification » perçu comme une énième entreprise de contrôle et de punition. Pour les civils, l'angoisse domine. Peur permanente, départ forcé de 170 000 habitants, incertitude totale sur l'avenir : Soueida vit comme suspendue à un fil. La popularité du cheikh al-Hijri, jadis très contestée, a explosé après les exactions de juillet ; pourtant, les vidéos de torture diffusées ces derniers jours relancent un débat interne : la « Garde nationale » n'est-elle pas en train de recréer les méthodes de terreur qu'elle prétend combattre ? De plus en plus d'habitants doutent de la capacité de cette milice à jouer un rôle institutionnel, notamment judiciaire. Mais pour l'heure, le mouvement d'al-Hijri conserve l'avantage : il contrôle routes, accès, quartiers et points névralgiques, verrouillant la province et limitant toute possibilité pour Damas de reprendre pied. En réalité, Soueida n'est plus seulement une zone de dissidence : c'est un territoire en sécession de fait, où un leadership religieux radical a remplacé un État effondré, où les alliances se renversent et où la violence devient la seule forme d'arbitrage. Et plus le temps passe, plus la réintégration dans l'ordre syrien paraît illusoire.

R. I.

LIGA

Raphinha a scellé un pacte pour quitter le FC Barcelone

DE RETOUR en pleine forme, Raphinha est à nouveau un élément important du FC Barcelone. S'il voit son avenir immédiat en Catalogne, l'après-Coupe du Monde 2026 pourrait changer la donne, en fonction des offres qu'il recevra. Il a scellé un pacte en ce sens avec le club.
Raphinha fait décidément parler de lui cette semaine. Il faut dire que son absence prolongée pour une blessure aux ischio-jambiers s'est fait ressentir au FC Barcelone. Le Brésilien a tout de même manqué 9 matchs toutes compétitions confondues. Son équipe en a perdu trois. Il est de retour depuis 4 rencontres et il fait du bien, en témoignent ses deux dernières prestations abouties en Liga contre Alavés (1 passe décisive) et l'Atlético de Madrid (1 but), avec le brassard de capitaine.
Ce match au sommet du championnat face aux Colchoneros était d'ailleurs le premier de la saison où Hansi Flick a pu aligner son trio fétiche avec Lamine Yamal, Robert Lewandowski et Raphinha donc. Auteur de l'égalisation mardi soir, il s'est permis d'embrasser l'écusson, comme un geste à l'adresse des supporters. Il est très attaché au club où par la force de son travail, il a su en devenir un cadre, alors que par le passé, tout n'a pas été rose pour lui. Il a souvent été question d'un départ il y a encore quelques mois à peine. L'Arabie saoudite lui tendait les bras. Sous contrat jusqu'en 2028, le joueur de 28 ans voit son avenir en Catalogne comme nous vous l'expliquions hier mais il se trouve dans une situation un peu délicate. Il n'a pas d'agent, preuve qu'il n'est pas encore question de partir, mais il est courtisé. À nouveau, des équipes de Saudi Pro League sont à ses trousses. Les clubs anglais ne sont pas indifférents non plus. Surtout, il a scellé un pacte avec Deco et le Barça.
Dans le podcast Barça Reservat, très écouté sur Catalunya Ràdio, on affirme qu'il faut y voir un accord à la Íñigo Martínez. Si jamais l'ancien ailier du Stade Rennais souhaite répondre favorablement à une proposition qui pourrait ne jamais se représenter, le Barça serait disposé à le laisser partir. Son transfert rapporterait alors beaucoup d'argent au club, qui en manque toujours. Une décision devra être prise après la Coupe du Monde 2026, une échéance que Raphinha ne veut surtout pas louper.

PREMIER LEAGUE

Le malaise Mohamed Salah prend de l'ampleur à Liverpool

Remplaçant contre Sunderland, comme face à West Ham où il n'était même pas entré sur le terrain, Mohamed Salah est en train de vivre un véritable déclassement à Liverpool. Son entrée en jeu ne risque pas de donner des maux de tête à Arne Slot.

Liverpool est encore loin d'être soigné. Le décevant match nul à Anfield hier soir contre Sunderland (1-1) est venu le rappeler. La victoire sur la pelouse de West Ham le week-end dernier a vite été oubliée. Comme au London Stadium, Arne Slot avait décidé de se passer de Mohamed Salah au coup d'envoi pour privilégier le même quatuor offensif avec Szoboszlai et Gakpo sur les ailes, et Wirtz dans l'axe en soutien d'Isak. Cette fois, ça n'a pas bien fonctionné et le technicien hollandais a fait entrer l'Égyptien dès la pause, après l'avoir laissé sur le banc sur l'ensemble du match précédent.
Mais ce choix n'a guère été plus payant. En 45 minutes, Salah a en réalité donné des signes d'inquiétude sur son niveau actuel, confirmant ses difficultés du début de saison (5 buts et 3 passes en 19 matchs toutes compétitions confondues). Il n'a cadré aucune de ses deux frappes, raté ses 3 tentatives de dribbles, perdu ses 4 duels disputés et réussi un seul de ses 5 centres. Au bout du compte, l'ailier a inquiété plus qu'autre chose et confirme qu'il n'est à l'heure actuelle plus qu'un joueur en sortie de banc. Une solution déplaisante de l'aveu même de Slot en conférence de presse. «Ce n'est agréable ni pour vous, ni pour un supporter de Liverpool, ni pour moi. C'est un joueur qui a été si important pour nous. On a envie de le voir sur le terrain, en train marquer des buts et de faire quelque chose d'exceptionnel, plutôt que d'avoir la caméra braquée sur lui lorsqu'il n'est pas sur le terrain», réagissait l'entraîneur, dont l'avenir n'est pas plus en danger que cela. Il reconnaît en plus de cela que la solution Szoboszlai n'est pas tenable à plus long terme. Aligner le Hongrois en tant qu'ailier revient à se priver de ses talents dans l'axe du terrain, dans un rôle de numéro 8. «Dominik est un milieu de terrain qui pourrait nous dépanner comme latéral ou ailier si besoin. Mais il est avant tout un milieu de terrain.» Slot ne parvient pas à trouver le bon équilibre entre tous les talents dont il a à disposition. Il compte toujours sur Salah bien sûr, alors même que ce dernier va rapidement rejoindre sa sélection pour participer à sa 5e Coupe d'Afrique des Nations, qu'il n'a encore jamais remporté malgré deux finales disputées. Personne en Angleterre ne tente d'expliquer cette méforme par la perspective de la compétition continentale, et de la possibilité de lever le pied en club pour se préserver en sélection.



LA SAISON DE TROP ?

Non, le problème semble être plus important encore, c'est dire la préoccupation du moment, d'autant que l'Égyptien a été prolongé de deux saisons supplémentaires à prix d'or, après avoir remporté une nouvelle Premier League et un trophée de joueur de l'année. «On sent bien que quelque chose doit céder» lâche Jamie Redknapp sur le plateau de Sky Sports. «Mohamed Salah ne se contentera jamais d'un rôle secondaire dans cette équipe. Maintenant la confiance est rompue, surtout avec quelqu'un comme Salah, il a besoin de cette confiance et de cet amour de la part d'un manager», affirme-t-il, évoquant même «la saison de trop». Le consultant pose aussi la question d'un départ précipité dès les prochains mois, alors que le joueur de 33 ans était courtisé par l'Arabie saoudite l'été dernier. «Que ce soit en janvier ou en été, s'il trouve les bons clubs, je pense qu'il mérite le droit de partir, si les choses ne se déroulent pas comme il le souhaite. Je ne pense pas que cela se terminera bien dans les deux cas», a ajouté Redknapp. D'autres observateurs sont sur la même longueur d'onde.
Le Liverpool Echo retient l'action de la dernière minute hier, lorsque l'entrant Federico Chiesa, pourtant en délicatesse depuis son arrivée au club, a sauvé son équipe après un sprint de 70 mètres. «L'action de Federico Chiesa en disait long, comme un message envoyé à Mohamed Salah et à Liverpool», écrit le média. Avant le grand départ pour la CAN, les Reds ont encore trois matchs avec leur star. Cette "pause", serait-elle un mal pour un bien ? Le club serait privé de son joueur mais il pourrait aussi se remettre la tête à l'endroit le temps d'une belle campagne au Maroc. Virgil van Dijk, l'homme avec qui il a tout gagné à Liverpool croit toujours en lui. «J'ai besoin de lui comme un des leaders. Je ne m'inquiète pas. Il est déçu, mais c'est tout à fait normal. Si on n'est pas déçu de ne pas jouer deux matchs d'affilée, c'est qu'il y a un problème. Puis on passe à autre chose.» Cette autre chose, ce sont des performances qui se font attendre.

TURQUIE

29 joueurs arrêtés après un scandale de paris sportifs

CE VENDREDI, plusieurs joueurs de football ont été placés en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur les paris et les matches truqués en Turquie.
Un sacré coup de filet. Ce vendredi, le football turc est plus que jamais plongé dans une crise. Mais il doit en passer par là comme l'a annoncé récemment Ibrahim Hacıosmanoğlu, le président de la FFT, qui avait précisé que 42 arbitres avaient parié sur plus de 1000 matches au total. Certains ne s'y sont essayés qu'une seule fois. D'autres, bien plus. Dans la foulée, 6 arbitres ont été incarcérés, ainsi que le président d'Eyüpspor. De plus, environ 150 arbitres ont été suspendus pour des paris illégaux.
Lors de son intervention, le boss de la fédération turque avait assuré vouloir mettre un grand coup de pied dans la fourmilière, précisant que d'autres acteurs du foot seraient concernés. «Notre devoir est de porter le football turc à la place qu'il mérite, de nettoyer toutes les impuretés qui s'y trouvent. Nous le ferons dans le délai imparti. Je l'ai dit au début de mon discours : si nous voulons un football turc propre et éthique, nous mènerons ce combat avec tous les membres de la famille du football. J'en appelle donc à nos clubs. »
Il a ajouté : «nous avons commencé par les arbitres. Mes collègues du conseil d'administration et moi-même menons aussi une enquête auprès des institutions publiques. Nous en rendrons bientôt compte au public». Une nouvelle étape a été franchie ce vendredi. Plusieurs médias turcs, dont FotoMaç révèlent qu'une vaste opération a été menée ce vendredi dans la matinée dans le cadre de l'enquête concernant les paris et les matches truqués en Turquie. Plusieurs mandats d'arrêt ont été émis à l'encontre de 46 suspects, dont des présidents et des joueurs. Sur toutes les personnes visées par la justice, 35 ont été déjà été placées en garde à vue.
Parmi elles, 29 joueurs sont concernés, dont 27 sont soupçonnés d'avoir parié sur des matches de leurs propres équipes d'après les informations communiqués par le parquet. Certains évoluent dans de grands clubs, dont Mert Hakan Yandaş, qui joue à Fenerbahçe, aurait parié via un intermédiaire. Metehan Baltacı, joueur de Galatasaray, a également été rattrapé par la patrouille.
Deux présidents de club, dont les identités n'ont pas fuité, sont soupçonnés d'avoir « tenté d'influencer le résultat » d'une rencontre de 3e division lors de la saison 2023-2024. Des joueurs de divisions inférieures ont également été dans le viseur de la justice turque, déterminée à donner un grand coup de balai.

COUPE ARABE : ALGÉRIE – BAHREÏN

Les Verts n'ont pas le droit à l'erreur

À la veille d'un rendez-vous déjà décisif face au Bahreïn, le sélectionneur national des A', Madjid Bougherra, a insisté sur l'importance de réagir après une entrée en lice mitigée en Coupe arabe 2025. Les Verts, tenants du titre, auront l'obligation de montrer un meilleur visage ce samedi à 14h30 (heure algérienne) pour le compte de la 2e journée du groupe D.

En conférence de presse d'avant-match, Bougherra n'a éludé aucune question. Il a d'abord reconnu que le premier match n'avait pas répondu aux attentes : « Beaucoup de choses lors du premier match ne se sont pas déroulées comme nous le voulions. Nous avons relevé les points positifs et négatifs, et nous avons effectué une séance pour finaliser la préparation du match contre le Bahreïn. ».

Pour autant, le sélectionneur retient un élément essentiel : ne pas avoir perdu le premier rendez-vous, maintenant ainsi l'équipe dans la course.

Des changements possibles dans le onze

Interrogé sur d'éventuels ajustements dans la composition de départ, Bougherra a laissé la porte ouverte : « Les changements, on les connaîtra demain. Certains joueurs reviennent de blessure. »

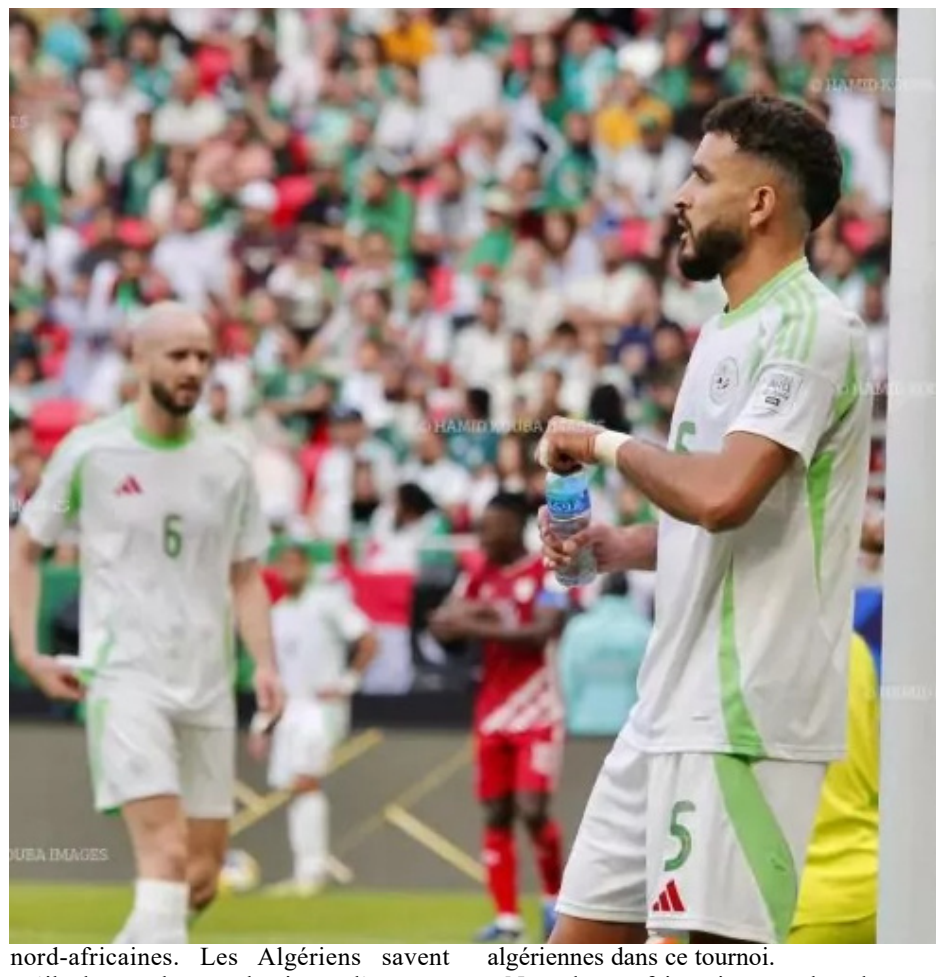
Le staff a constaté des difficultés physiques chez quelques éléments, mais l'entraîneur se montre confiant : « Le groupe est motivé. Il nous suffit de faire notre travail demain, tout simplement. »

Tenants de la dernière édition disputée au Qatar, les Verts demeurent naturellement attendus. Mais Bougherra préfère calmer les ardeurs :

« Je n'ai jamais dit que nous allions remporter le tournoi. J'ai dit que nous sommes les tenants du titre et que nous le défendrons. Les critiques font partie du football. Nous faisons tout pour rendre notre peuple heureux. »

Il rappelle également la difficulté de cette compétition : « Beaucoup de sélections favorites ont souffert. Nous le savions. C'est un tournoi particulier, très relevé, où tout le monde est venu pour gagner. »

Le Bahreïn, souvent sous-estimé, arrive avec de sérieux arguments. Rigoureux, physique et bien structuré, il a déjà prouvé par le passé sa capacité à gêner les équipes nord-africaines. Les Algériens savent qu'ils devront hausser le niveau d'engagement, notamment dans les duels et la gestion des transitions rapides.



Une victoire placerait la sélection algérienne dans une position idéale en vue des quarts de finale, tout en redonnant confiance à un groupe qui se cherche encore.

Bougherra le sait : cette deuxième sortie sera un indicateur majeur des ambitions algériennes dans ce tournoi.

« Nous devons faire mieux que lors du premier match. Si nous faisons ce qu'il faut, je ne serai pas inquiet », a-t-il conclu.

Le coup d'envoi d'Algérie – Bahreïn sera donné ce samedi à 14h30, au stade désigné pour accueillir les rencontres du groupe D. Un duel sous tension, entre une Algérie en quête de confirmation et un Bahreïn déterminé à bousculer la hiérarchie.

COUPE D'ALGÉRIE

Le MCA, la JSK et l'USMA passent, l'O.Akbou éliminé

LA SUITE des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, disputée jeudi, a été marquée par l'élimination du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, l'Olympique Akbou, en déplacement face à l'AS Khroub (2-0), alors que les favoris : le MC Alger, l'USM Alger, et la JS Kabylie, n'ont pas tremblé, et se sont qualifiés pour les 1/16es de finale de l'épreuve populaire.

L'USM Alger, tenant du trophée, a dû attendre la séance fatidique des tirs au but, pour poursuivre la défense de son titre, sur le terrain du NC Magra (0-0, aux TAB : 5-4).

Le club de Soustara recevra en 1/16e de finale, le vainqueur de MO Constantine (L2) - CRB Kaïs (inter-régions), prévu samedi (14h00).

De son côté, la JS Kabylie n'a pas fait dans la dentelle, en surclassant le MB Hassi Messaoud (inter-régions), sur le score sans appel de 7 à 0. Les "Canaris", n'ont pas laissé place au facteur surprise, en assommant leur adversaire en première période (5-0). A noter le retour du gardien de but Gaya Merbah, après plus d'une année d'absence pour cause de blessure au tibia.

En 1/16e de finale, la JSK pourrait affronter le MO Béjaia (Ligue 2) dans un derby qui promet, dans le cas où les "Crabes" passeront vendredi l'écueil de l'USM El-Harrach (14h30).

Dans la soirée, le MC Alger s'est qualifié aux dépens de la lanterne rouge du championnat, le MC El-Bayadh (1-0), au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera.

Le "Doyen" s'en est remis à Benhaoua, auteur de l'unique but du match à la 11e minute, concluant un joli travail collectif. Après la pause, les joueurs de l'entraîneur sud-africain Rhulani Mokwena, ont eu l'occasion de faire le break, mais Ferhat a vu son penalty repoussé par le portier d'El-Bayadh Salhi (64e).

Co-dauphin du championnat, l'Olympique Akbou a laissé des plumes au stade Abed-Hamdani de Khroub, face à une formation de l'ASK (Ligue 2) plus volontaire. Un but de Benbaâyoud (35e) et un second en fin de match de Hamdaoui (83e), ont permis à l'ASK de poursuivre son aventure en "Dame Coupe". Les Khroubis affronteront en 1/16e de finale, en déplacement le vainqueur de NRB Bethioua (régionale 1) - JS Saoura (L1).

Dans les autres rencontres, le Paradou AC, facile vainqueur à la maison face au CRB Adrar de la Ligue 2 (3-0), confirme son retour en force, en alignant un cinquième succès de rang, toutes compétitions confondues.

Les joueurs de l'entraîneur tunisien Sofiane Hidoussi, seront opposés à l'US Faubourg (inter-régions), qualifiée à domicile aux dépens de l'ASB Metlili Chaamba d'inter-régions (4-2, a.p).

La deuxième qualification en déplacement du jour est revenue au RC Arbaâ (Ligue 2), vainqueur sur le terrain du MC Sidi Ali Boussidi (1-0), pensionnaire de la Régionale 1.

La logique a été respectée dans les autres matchs, avec la qualification des équipes locales : MC Saïda (L2) - NRB Teleghma (L2) 3-0, ESF Bir El-Ater (régionale 1) - DRB Kadiria (régionale 2) 2-0, et WA Boufarik (inter-régions) - US Naâma (inter-régions) 3-0.

LIGUE 1 MOBILIS

Les horaires des matchs MCA-CRB et JSK-USMA fixés

LA LIGUE de football professionnel (LFP) a fixé les horaires des deux rencontres de mise à jour de la première journée de Ligue 1 Mobilis de football, devant opposer le MC Alger au CR Belouizdad et la JS Kabylie à l'USM Alger, programmées le lundi 8 décembre.

Le derby algérois entre le MCA et le CRB se jouera au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera à 20h00, alors que le "Clasico" JSK-USMA aura lieu au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou à partir de 17h45.

Les rencontres de mise à jour se poursuivront le jeudi 25 décembre, avec au menu le CR Belouizdad et l'Entente de Sétif, pour le compte de la 8e journée, au moment où les autres matchs en retard ont été renvoyés au mois de janvier, à commencer par le choc JS Kabylie-MC Alger, comptant pour la 6e journée, reprogrammé au vendredi 2 janvier.

Le samedi 3 janvier, aura lieu le derby ES Ben Aknoun-CR Belouizdad (mise à jour de la 12e journée), alors que les matchs en retard JS Kabylie-MB Rouisset et MC Alger-CS Constantine (12e journée), se joueront le même jour, le mardi 6 janvier 2026, selon le programme établit par la LFP.

Pour rappel, le nouveau programme des différentes compétitions nationales prend en considération le calendrier international des sélections nationales (A) et (A'), qui seront respectivement engagées dans la CAN-2025 (21décembre-18 janvier) et la Coupe arabe Fifa 2025 (1-18 décembre).

FAOUZI GHOULAM :

«Je veux devenir manager»

PRÉSENT au centre d'entraînement de l'Olympique de Marseille cette semaine, Faouzi Ghoulam a fait part de ses désirs pour l'avenir. S'il n'a jamais officiellement annoncé sa retraite, tout pousse à croire que Faouzi Ghoulam (34), qui a souffert de blessures au genou à répétition, est désormais bien loin des terrains... ou non.

En effet, s'il paraît très improbable qu'il refoule une pelouse avec des crampons vissés aux pieds, Faouzi Ghoulam se prépare à devenir manager, comme il l'avoue lui-même au Corriere della Serra, relayé par le compte X SSC Napoli France : «Je veux devenir un manager et pour cela j'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences. Coverciano, où je viens d'obtenir la licence B, me donne le point de vue des entraîneurs. Et le master UEFA pour les top managers. (...) L'école italienne est la meilleure d'un point de vue technico-tactique, comme le montre le succès de nombreux entraîneurs italiens dans le monde. Je suis maintenant à Marseille. J'étudie De Zerbi sur le terrain et Benatia derrière le bureau. C'est un ami très proche et le directeur sportif d'un grand club. C'est une équipe où il y a beaucoup d'Italiens, les voir travailler est incroyable.»

Le statut de manager est particulier dans le monde du football. Il peut signifier la présence sur le terrain d'un entraîneur qui a également la capacité de construire véritablement une équipe (l'exemple d'Arsène Wenger est typique) tout comme il peut faire état d'un quasi directeur sportif qui a une vision pour son club et qui effectue des choix, y compris d'entraîneur, en conséquence. Ce rôle, hybride semble donc convenir à Ghoulam, qui raconte également dans l'interview sa «gratitude» après avoir été l'un des meilleurs latéraux gauches d'Europe, ou l'importance de sa foi musulmane, notamment avec sa grande amitié pour Kalidou Koulibaly.

JOURNÉE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Vaste élan de solidarité dans les wilayas du Centre et du Sud

À l'occasion de la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques, les wilayas du Centre comme celles du Sud ont multiplié les actions solidaires, entre distribution d'équipements spécialisés, activités culturelles et mise en service de nouveaux espaces dédiés à la prise en charge et à l'inclusion des personnes handicapées.



Les wilayas du centre du pays ont célébré, mercredi, la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques, célébrée chaque année à la même date, le 3 décembre, en poursuivant les actions de soutien à cette frange de la société et en organisant diverses activités destinées à mettre en valeur leurs capacités et leurs talents.

A Blida, la Direction de l'action sociale a procédé, lors d'une cérémonie organisée dans la salle des conférences du siège de la wilaya, à la distribution de 30 équipements spécialisés, dont des fauteuils roulants classiques et électriques au profit d'élèves résidant dans des zones reculées, ainsi que des motocyclettes adaptées.

Une exposition a été, également, organisée pour présenter les réalisations d'enfants scolarisés dans les établissements spécialisés, mettant en avant leurs talents, en plus d'un aperçu des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle mis en place par l'Etat, tant au niveau des centres spécialisés que des classes d'intégration scolaire.

A Chlef, les autorités locales ont marqué la journée par l'organisation d'activités artistiques et culturelles, la distribution d'équipements d'assistance et la signature de deux conventions de partenariat entre la Direction de l'action sociale, la Direction de la formation professionnelle et la Direction de la jeunesse et des sports, en vue d'un meilleur accompagnement de cette catégorie.

La wilaya recense plus de 32.000 personnes aux besoins spécifiques, principalement atteintes de déficiences motrices et mentales, et dispose de sept établissements spécialisés, ainsi que de 64 classes d'intégration dédiées aux élèves sourds-muets et ceux présentant un handicap léger.

A Djelfa, le Centre psychopédagogique pour enfants handicapés moteurs a accueilli des activités culturelles et récréatives associant enfants et jeunes aux besoins spécifiques, en plus de la distinction d'élèves non-voyants. Les autorités locales ont procédé à la distribution d'équipements adaptés, notamment des fauteuils roulants et du matériel spécialisé.

Dans la wilaya de Tipasa, le wali Mohamed Amine Benchaoulia, a supervisé la célébration de cette journée, marquée par l'organisation d'activités culturelles et récréatives ainsi que par la distribution d'équipements au profit des personnes aux besoins spécifiques, dont 37 fauteuils roulants (dont 29 électriques), 19 appareils auditifs et divers équipements destinés aux non-voyants.

La wilaya de Médéa a, pour sa part, célébré l'événement par la remise d'équipements spécialisés et la signature de conventions de partenariat entre la Direction de l'action sociale et ses différents partenaires, en vue d'organiser des activités dédiées à la prise en charge de cette frange.

A Bejaïa, les autorités locales ont procédé, lors d'une cérémonie tenue au centre psychopédagogique « Ihaddaden », à la distribution d'équipements, notamment 14 motocyclettes adaptées, 10 fauteuils roulants électriques, des fauteuils roulants classiques et des appareils auditifs.

Huit travailleurs en situation de handicap, intégrés dans le secteur de la solidarité, ont également été distingués, de même que des enfants lauréats de concours de cuisine et de dessin. Dans la wilaya de Boumerdes, plusieurs activités ont été organisées, dont une exposition de travaux réalisés par des enfants aux besoins spécifiques, des spectacles artistiques et la distribution de matériels spécialisés. A Tizi-Ouzou, qui compte 31.520 personnes aux besoins spécifiques, les célébrations ont été marquées par la remise de 106 équipements spécialisés. A cette occasion, le wali Aboubakr Essedik Bouceta, a rappelé les efforts et dispositifs mis en place par l'Etat au profit de cette catégorie sociale.

Dans la wilaya de Bouira, des équipements adaptés ont été distribués, dont sept motocyclettes et huit fauteuils roulants électriques, ainsi que des fauteuils roulants adaptés aux enfants. Une convention a également été signée entre la Direction de l'action sociale et la Direction de la jeunesse et des sports. Par ailleurs, à l'occasion de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques, plusieurs wilayas du Sud ont multiplié les initiatives de solidarité, entre activités culturelles, remise d'équipements spécialisés et ouverture de nouveaux espaces dédiés à leur prise en charge. A ce titre, dans les wilayas d'Ouargla, El-Meghaier et Ghardaïa, ces activités ont donné lieu, avec la participation d'associations et établissements concernés, à l'animation d'activités culturelles et la mise sur pied d'expositions mettant en valeur les productions et créations réalisées par les pensionnaires des établissements psychopédagogiques spécialisés.

La journée a été mise à profit pour remettre des équipements, appareillages et accessoires, des fauteuils-roulants, des tricycles et des articles de couchage, aux personnes aux besoins spécifiques.

Dans la wilaya d'In-Salah, il a été procédé à l'ouverture, au niveau de la maison de jeunes « Ben-Ababa Sidi-Ababa », d'une classe pédagogique pour une quinzaine de non-voyants, leur inculquant l'utilisation du support didactique spécifique en braille.

A Timimoun, il est fait état de la mise en service du Centre de réadaptation des enfants hémiplégiques, relevant de l'association caritative El-Belsem, composé notamment de pavillons et de salles spéciales pour réadaptation et orthophonie.

Selon sa présidente, l'association s'emploie à assurer une bonne prise en charge à près de 150 handicapés moteurs issus de différentes communes de la wilaya.

Amel S.

CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Mobilisation générale dans les wilayas du Centre

SOUS LE SLOGAN « Ensemble, unis contre la poliomyélite », la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite a été lancée dimanche dernier, dans les wilayas du Centre. Cette opération enregistre une forte affluence des parents venus faire vacciner leurs enfants dans les différentes structures sanitaires mobilisées pour cette opération de prévention.

L'opération se déroule, selon l'APS, au niveau des structures sanitaires publiques, où les parents se sont présentés en grand nombre avec leurs enfants pour recevoir le vaccin destiné à prévenir cette maladie virale hautement contagieuse affectant le système nerveux. A Blida, la campagne a débuté dans l'ensemble des établissements de santé de proximité mobilisés pour l'occasion. La direction locale de la santé fait état d'un important engouement des parents en cette première journée.

A Chlef, l'opération cible près de 92.000 enfants âgés de 2 à 59 mois, a indiqué le directeur par intérim de la santé, Achour Bani. Supervisant le lancement de la campagne, le wali Brahim Ghmired, a salué la mobilisation des parents.

Des équipes mobiles chargées de couvrir les zones enclavées ont été aussi mobilisées à l'occasion, sachant que la wilaya de Chlef a réceptionné 105.000 doses de vaccin. Aussi, de nombreux parents ont exprimé leur satisfaction à l'égard de cette initiative, soulignant son importance pour la protection de leurs enfants et le renforcement de la santé publique, tout en appelant l'ensemble des familles à se rapprocher des centres de soin pour faire vacciner leurs enfants.

A Médéa, quelque 124.000 enfants sont ciblés par cette campagne, dont un taux de 33% (soit 41.000 enfants) au niveau du chef-lieu de wilaya, selon le directeur de la santé, Zoheir Hadj Sadok, qui a souligné la mobilisation de 253 établissements sanitaires et 38 équipes mobiles pour le succès de cette campagne. La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un quota de 95.000 doses de vaccin, qui seront administrées en trois phases. Ce stock a été mis à disposition à travers 67 structures de santé, en plus des établissements éducatifs et des crèches. A Bouira, le wali, Houria Aguoun, a procédé au lancement de cette campagne de vaccination qui se déroulera à travers 77 centres de santé, en plus de la mobilisation de 18 équipes mobiles pour couvrir les régions reculées. La direction locale de la santé a réceptionné 107.000 doses de vaccin, destinées à 83.200 enfants, a indiqué le chef du service prévention, Boualem Henni.

R. R.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

Bendouda donne le coup d'envoi de la 12ème édition

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture de la 12e édition du Festival international du film d'Alger (AIFF), qui s'étalera jusqu'au 10 décembre, et dont Cuba est l'invité d'honneur.

La cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, a été marquée par la projection du film «Plongeurs du Désert» du regretté réalisateur algérien Tahar Hannache, produit en 1952 et restauré à l'occasion du 70e anniversaire de la Révolution de libération.

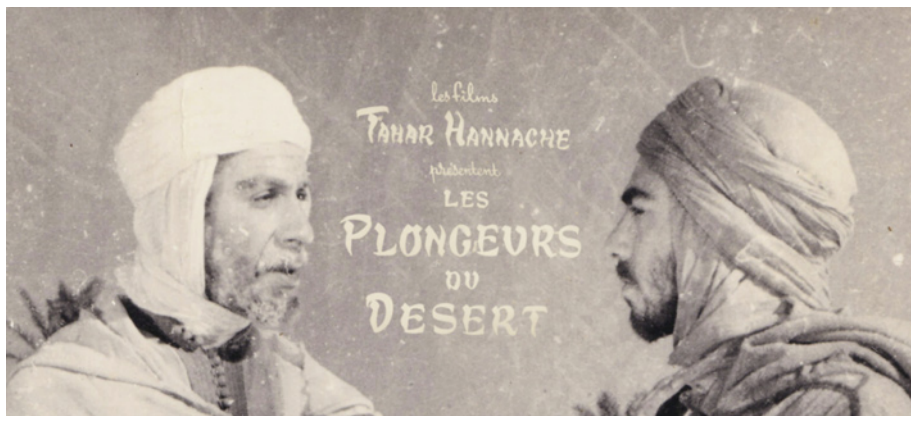
Le coup d'envoi a été donné en présence entre autres du conseiller auprès du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, de l'ambassadeur de Cuba en Algérie, Hector Igarza Cabrera, ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie et de nombreux artistes.

Dans son allocution prononcée à l'ouverture, Mme Bendouda a affirmé que «le Festival incarne aujourd'hui une vision qui fait de la créativité une force de construction sociale, permettant la multiplicité des voix et préservant la place de la pensée critique dans la vie publique», ajoutant que «lorsque la culture accueille la diversité des expériences et des approches, l'acte artistique devient un outil de consolidation des valeurs d'ouverture, de justice et de respect mutuel».

«Les œuvres participant à ce Festival portent la mémoire de leurs peuples, ainsi que leurs interrogations et réflexions sur le monde. Les spectateurs découvrent de nouvelles expériences et redécouvrent leur capacité d'empathie, grâce à une lecture plus profonde et plus ouverte des événements», a-t-elle soutenu.

Pour sa part, le commissaire du Festival, Mehdi Benaissa, a fait observer que «le cinéma qui fait face aujourd'hui à de nombreux défis, a traversé les frontières, connu les guerres, et coexisté avec la télévision, les générations et les nouvelles technologies», estimant que «les films d'aujourd'hui sont la mémoire de demain et l'histoire de l'avenir».

L'ambassadeur de Cuba en Algérie a, quant à lui, affirmé que le choix de son pays comme invité d'honneur reflète «la profondeur et



l'excellence des relations historiques entre l'Algérie et Cuba», formant le vœu de voir le Festival contribuer à «renforcer la coopération cinématographique, la coproduction, la formation artistique et l'échange technique, compte tenu que le cinéma est un pont entre les sociétés et les générations et un outil de créativité et de résistance» ?

DANS LES COULISSES DE LA RESTAURATION DES «PLONGEURS DU DÉSERT»

Dans le cadre du Festival, le cinéaste et chercheur Nabil Djedouani a animé hier, au Petit Théâtre de l'Office Riadh El Feth, une masterclass ou il a présenté les coulisses de la restauration du film culte de Tahar Hannache « Les Plongeurs du désert » (1952) et a rappelé l'importance de préserver le patrimoine cinématographique national. Une rencontre qui a transformé les gradins en véritable laboratoire de curiosité et de transmission.

Djedouani, fondateur des Archives numériques du cinéma algérien, est revenu sur l'aventure qui l'a conduit à redonner vie à « Les Plongeurs du désert », longtemps considéré comme perdu. Mais au-delà de la prouesse technique, la masterclass a mis en lumière la dimension humaine et patrimoniale de son travail. « Restaurer un film, ce n'est pas seulement réparer des bobines, c'est faire revivre une mémoire collective », a-t-il rappelé face à un public attentif, composé d'étudiants, de cinéphiles et de professionnels.

Le conférencier a détaillé chaque étape de cette restauration, depuis la découverte des deux copies 16 mm conservées par la fille du réalisateur, Thouraya Benelhannache, jusqu'à la numérisation minutieuse de chaque photogramme. Les participants ont pu découvrir les difficultés concrètes : pellicules endommagées, rayures, brûlures, perforations fragiles, et le fameux « syndrome du vinaigre » qui menace les films anciens. « Chaque bobine est un organisme vivant. Il faut agir avant qu'il ne soit trop tard », a souligné Djedouani, en montrant des images de bobines où le temps avait laissé ses marques, parfois de manière presque poétique.

Mais la masterclass n'était pas uniquement technique. Djedouani est revenu sur le contexte historique et culturel des films. « Les Plongeurs du désert » n'est pas seulement la première fiction algérienne réalisée et interprétée par des Algériens mais aussi un symbole de résistance artistique à l'époque coloniale. Né à Constantine et formé à Paris, Tahar Hannache, de son vrai nom Tahar Ben Kouider Belhannache, avait défié le décret Laval de 1934, qui interdisait aux Algériens de filmer, pour réaliser une œuvre autonome, produite et tournée dans son pays. « Montrer ce film aujourd'hui, c'est redonner voix à des pionniers trop souvent oubliés », explique Djedouani.

La séance a été ponctuée de projections d'images rares du tournage, révélant les conditions modestes mais passionnées dans lesquelles Tahar et son équipe ont travaillé : planches bricolées pour masquer la lumière, décors minimalistes, caméras 35 mm manipulées avec précision. Ces clichés ont suscité une émotion palpable dans la salle, rappelant que le cinéma algérien est d'abord fait de gestes, de créativité et d'engagement. L'utilisation de la technologie moderne a également été abordée avec nuance. Djedouani a expliqué le rôle du logiciel de restauration autrichien Diamant pour stabiliser l'image, atténuer les rayures et préserver l'authenticité, tout en alertant sur les limites et les dangers potentiels de l'intelligence artificielle dans la reconstitution d'archives. « Rien ne remplacera jamais le travail humain, la recherche documentaire, les rencontres avec les familles et l'accès aux archives originales», a-t-il insisté. Enfin, la masterclass a donné un aperçu du futur de la restauration en Algérie. La numérisation en 2K des copies retrouvées est une première étape, Djedouani prévoit des travaux en 4K pour les négatifs 35 mm, probablement encore conservés en France. Son message aux jeunes générations de cinéastes et chercheurs est clair : explorer, documenter, préserver. « Le cinéma algérien est un patrimoine fragile mais précieux. Chaque image sauvée est un pan de notre mémoire collective que nous transmettons aux générations futures », a conclu le conférencier. En quittant le Petit Théâtre, le public ne parlait que de cela, la beauté des images, la minutie du travail, et surtout, l'importance de sauvegarder ce qui reste de l'histoire du cinéma algérien. Une masterclass qui a rappelé, avec force et émotion, que chaque bobine retrouvée est bien plus qu'un film : c'est un héritage vivant.

Aymen D.



UN MAÎTRE S'EN VA

Ahmed Aouabdia, l'un des gardiens du malouf s'éteint

LA SCÈNE musicale algérienne pleure la disparition d'un de ses maîtres les plus respectés. Ahmed Aouabdia, cheikh emblématique du malouf constantinois, s'est éteint, jeudi, à 70 ans, à l'hôpital militaire de Ali Mendjli des suites d'une longue maladie.

Reconnu pour sa maîtrise du répertoire andalou, celui du malouf particulièrement, et pour son engagement sans faille en faveur de la préservation de ce genre musical adulé dans l'Est algérien, Aouabdia s'était imposé, depuis le début des années 1980 et au fil des décennies, comme l'un des héritiers les plus crédibles de cette tradition savante. Sa voix, sa rigueur artistique et son dévouement à transmettre ce patrimoine ont marqué plusieurs générations d'amateurs et de mélomanes.

À Constantine comme ailleurs, son décès a suscité de nombreux hommages. Artistes, institutions culturelles et passionnés ont salué la disparition d'un musicien très dévoué, dont l'apport dépassait le cadre strict de la performance pour toucher au domaine de la mémoire culturelle. Ahmed Aouabdia incarnait, par son art, la continuité d'un legs ancestral. Pour beaucoup, il symbolisait un des liens entre le présent et le passé andalou d'un pan du patrimoine de la ville millénaire. Il a été inhumé hier après la prière du vendredi au cimetière de Zouaghi, sur les hauteurs de la ville, en présence de ses proches, amis et plusieurs personnalités de la scène culturelle constantinoise.

Amine B.

GRANDE FIGURE DE LA MUSIQUE ANDALOUSE

Mohamed Khaznadji tire sa révérence



L'ARTISTE MOHAMED KHAZNADJI, une des plus grandes figures de la musique arabo-andalouse, est décédé mercredi à Alger, à l'âge de 97 ans, a-t-on appris auprès de son entourage.

Né en 1929 à la Casbah d'Alger, le défunt comptait parmi les plus éminents artistes créatifs dans le genre andalou, notamment de l'école «Sanâa» d'Alger, où il a marqué cet art en Algérie et à l'étranger pendant plus de 70 ans.

Mohamed Khaznadji a grandi dans une famille passionnée de musique et fut bercé dès son jeune âge par les mélodies andalouses. Il a débuté son parcours artistique dans le chant religieux, porté par une voix douce et harmonieuse, avant d'affiner ce talent en apprenant la musique et les fondements de la nouba auprès de grands maîtres à l'instar d'Abderrahmane Ben El-Hocine, Mourad Bestandji et Mohamed Benchaouch.

Le défunt s'est initié à l'art andalou en 1946 après avoir rejoint l'association musicale «El Hayat», où son maître Abderrahmane Ben El-Hocine lui enseigna les secrets de l'école «Sanâa». Il intégra ensuite l'orchestre dirigé par Mohamed Fakhardji avant de se consacrer au chant en solo.

Mohamed Khaznadji a également enseigné la musique andalouse à Alger jusqu'en 1975, notamment au sein de plusieurs associations, dont «El Fenn Ouel Adeb», puis à l'Institut de musique de la capitale.

Le regretté était réputé pour sa voix mélodieuse et sa profonde maîtrise de la musique andalouse, notamment du style «Sanâa». Il a participé à de nombreux festivals internationaux, notamment en Tunisie, aux Etats-Unis et en Italie, et laisse derrière lui plusieurs albums. En 2012, Mohamed Khaznadji avait été honoré à Alger par le ministère de la Culture et des Arts, en reconnaissance de sa contribution majeure à l'enrichissement, à la promotion et à la préservation du répertoire musical algérien.

R. C.

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

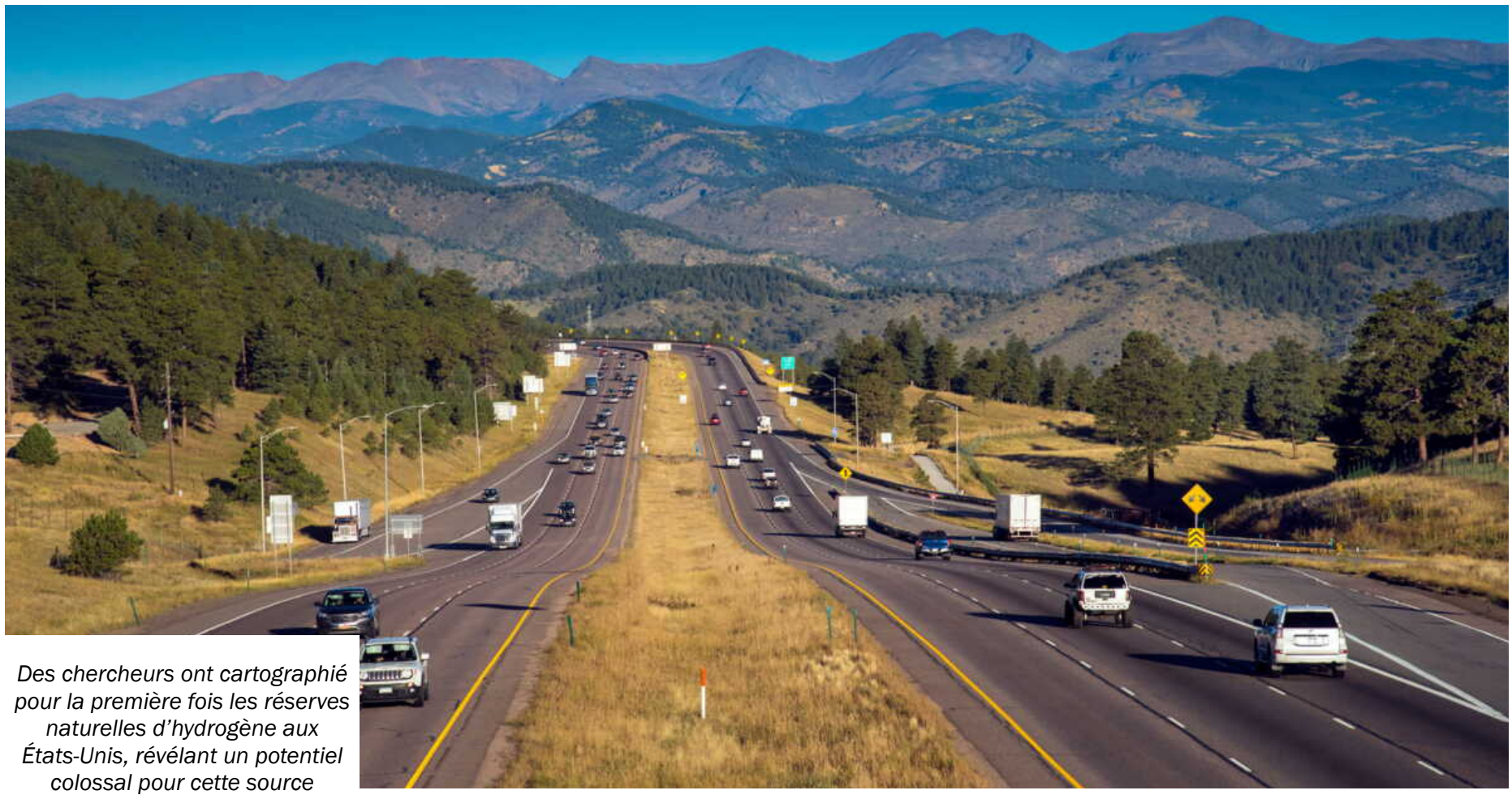
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Une carte inédite révèle d'immenses réserves d'hydrogène naturel sous 30 États américains



Des chercheurs ont cartographié pour la première fois les réserves naturelles d'hydrogène aux États-Unis, révélant un potentiel colossal pour cette source d'énergie propre et ouvrant une nouvelle ère dans l'histoire de la transition énergétique.

Des chercheurs ont identifié des zones aux États-Unis susceptibles de contenir des réserves naturelles d'hydrogène en quantités exploitables, grâce à une carte inédite du territoire à grande échelle.

Ces résultats remettent en question l'idée répandue selon laquelle l'hydrogène naturel ne s'accumule pas en quantité suffisante sur Terre pour être extrait et utilisé comme source d'énergie.

"La carte est fascinante, car elle montre que plusieurs régions américaines pourraient recéler une ressource d'hydrogène sous la surface", a déclaré Sarah Ryker, spécialiste des ressources énergétiques à l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), l'organisme à l'origine de cette découverte, au site spécialisé Live Science. Les zones potentiellement riches en hydrogène, marquées en bleu foncé sur la carte, incluent notamment le Michigan, l'est du Kentucky et le sud du Dakota du Nord, ainsi que des parties du Kansas, du Colorado et de l'Iowa.

Ces réserves d'hydrogène "géologique", aussi appelées hydrogène "blanc" ou "doré", se forment naturellement par des réactions chimiques dans les roches, notamment par la dissociation de l'eau en hydrogène et oxygène.

TRENTE ÉTATS À CREUSER

En somme, l'étude, publiée le 16 janvier, explique qu'au moins trente États américains possèdent les conditions nécessaires pour accumuler de l'hydrogène, avec un fort potentiel dans le Midwest, sur la côte californienne et sur le littoral est. La faisabilité de l'exploitation de ces ressources dépend de trois facteurs : des sources d'hydrogène, des roches-réservoirs et des barrières naturelles pour piéger le gaz. Les chercheurs espèrent que ces données guideront les futures explorations énergétiques. Une précédente étude de l'USGS avait estimé que les réserves totales d'hydrogène enfouies dans la croûte terrestre atteindraient 6,2 trillions de tonnes. Si seulement 2% de ces réserves étaient accessibles, elles suffiraient à alimenter l'ensemble de la planète en énergie pendant 200 ans. Cependant, cette estimation ne précisait pas l'emplacement des réserves, d'où l'importance de cette nouvelle carte.

UN BOOM DE L'HYDROGÈNE ATTENDU PAR LES SCIENTIFIQUES

La découverte pourrait bouleverser le marché de l'énergie. Considéré comme une source propre et renouvelable, l'hydrogène est promis à une forte expansion : sa demande mondiale pourrait être multipliée par cinq d'ici 2050, selon les projections des chercheurs. Son potentiel colossal le place comme un acteur clé de la transition énergétique mondiale, notamment dans les secteurs industriels ou les transports, où la décarbonation est cruciale pour l'avenir de la planète.

Ces plantes de l'Antarctique seraient suffisamment robustes pour pousser sur la Lune



DES PLANTES issues de deux espèces prélevées sur un glacier de l'Antarctique sont parvenues à pousser en laboratoire sur un substrat dont la composition était similaire à celle du sol lunaire. Il s'agit de végétaux "extrêmophiles", c'est-à-dire adaptés à la vie dans des conditions extrêmes (La Reppublica).

"Les déserts froids de l'Antarctique sont probablement ce qui se rapproche le plus d'une planète extraterrestre", explique Cesar Amaral, astrobiologiste à l'université d'État de Rio de Janeiro, cité par le média italien La Reppublica.

D'une planète, ou alors d'un satellite naturel comme la Lune, qui partage, en effet, avec le continent blanc bien d'autres caractéristiques que sa couleur pâle… Ainsi, deux espèces peuplant un glacier de la péninsule antarctique – la mousse Sanionia uncinata et la fleur Colobanthus quitensis – sont parvenues à pousser en laboratoire sur un substrat dont la composition était similaire au régolithe lunaire, c'est-à-dire à la couche rocheuse superficielle de cet astre, d'après une récente étude publiée dans les annales de l'académie brésilienne des sciences.

Leur particularité ?

Il s'agit d'espèces "extrêmophiles", c'est-à-dire adaptées à la vie dans des conditions extrêmes : sécheresse, gel, vents violents et rayonnement solaire intense.

Des "habitats miniatures" loin de la Terre

Pour chaque espèce, les chercheurs de la base scientifique Comandante Ferraz – située sur l'île du Roi-George à la pointe nord de la péninsule antarctique et gérée par le Brésil – ont prélevé une soixantaine d'échantillons en bordure d'un glacier à proximité.

Certains ont ensuite été cultivés en laboratoire (sur du régolithe lunaire ou martien), et d'autres dans leur environnement naturel.

Au bout de deux semaines, les végétaux ont poussé de manière similaire sur le régolithe lunaire et dans leur habitat d'origine. Aucun signe de vie, en revanche, sur le régolithe martien. Ces deux plantes de l'Antarctique pourraient être les "deux premières espèces candidates à coloniser le sol extraterrestre", estime néanmoins Cesar Amaral. Leur présence enrichit en effet le sol en azote, ce qui pourrait ensuite favoriser la culture de variétés agricoles utiles à la consommation humaine, note l'astrobiologiste. Tels des "habitats miniatures", elles fournissent ainsi des services écologiques importants en hébergeant des bactéries, des champignons ou des insectes bénéfiques.

UN EXAMEN (PRESQUE) SANS GRAVITÉ

Il reste cependant à leur faire passer le test de la gravité réduite – une condition éprouvée avec succès par la mousse Grimma pulvionata ainsi que par le pâturin des prés, notamment.

En 2015, l'astronaute américain Scott Kelly cultivait un "jardin galactique" de zinnias (fleurs originaires du continent américain) à bord de la station spatiale internationale tandis qu'en 2020, un micro-jardin de trente centimètres capable d'héberger des plants de légumes était lancé en orbite à bord d'un satellite, rappelle La Reppublica.

Les plantations lunaires et l'étude du régolithe comptent parmi les domaines que compte explorer l'Agence spatiale américaine (Nasa) pour sa future mission sur la Lune, Artemis III.

Boom des énergies renouvelables en Europe: comment le solaire et l'éolien font chuter les fossiles



ENFIN une bonne nouvelle pour 2024 ! Malgré plusieurs records climatiques inquiétants, cette année a également vu la victoire des énergies renouvelables sur les énergies fossiles, le solaire et l'éolien représentent la moitié de la production électrique de l'Union européenne. L'énergie solaire a supplanté pour la première fois le charbon dans l'Union européenne en 2024 et permis de porter la part des énergies renouvelables à près de la moitié de la production d'électricité des 27, selon un rapport diffusé jeudi. Dans le même temps, la production à partir de gaz "a diminué pour la cinquième année consécutive et la production totale d'électricité fossile a atteint un niveau historiquement bas", a rapporté le cercle de réflexion Ember dans un rapport sur l'électricité en Europe.

Comment optimiser LinkedIn : 3 points essentiels à maîtriser

Tomer Cohen, directeur produit de LinkedIn, supervise l'expérience utilisateur, le design et les opérations clients.
Nous avons évoqué son expérience professionnelle et ses objectifs à long terme. Je lui ai également demandé ses conseils pour tirer le meilleur parti de LinkedIn.
Existe-t-il un moyen de contourner le système ? « Laissez-moi vous donner le secret », a déclaré M. Cohen. « Ce sont les trois seules choses que vous devez maîtriser. Si vous les maîtrisez toutes, LinkedIn peut devenir un véritable atout.» Alors, quels sont les trois fondamentaux pour faire de LinkedIn un véritable atout ?

Soigner sa présentation

Selon Tomer Cohen, la première chose à faire est de créer un profil public : « Assurez-vous que votre profil, même si cela peut paraître rudimentaire, soit impeccable.»
Il ajoute qu'il est important de vérifier votre identité. Ce statut signifie que la pièce d'identité officielle d'un membre a été vérifiée par l'un des partenaires de LinkedIn. « La vérification signale à l'ensemble de l'écosystème que vous êtes actif ».
Les utilisateurs de LinkedIn souhaitent se connecter et collaborer avec des personnes authentiques et impliquées. « Vous ne voulez pas avoir quelqu'un dans votre communauté dont vous ignorez la photo et les activités ».
Une fois votre profil créé et vérifié, peaufinez-le pour booster votre présence en ligne. « Plus vous développez votre profil, plus vous indiquez à l'écosystème : « Voici ce qui m'intéresse. »

LinkedIn se dote de sa propre suite d'outils vidéo

Se concentrer sur son réseau

La deuxième règle d'or édictée par Tomer Cohen est de comprendre que tout sur LinkedIn passe par votre réseau.
« Ce qui, à mon avis, différencie LinkedIn, c'est la façon dont les professionnels peuvent utiliser le réseau pour atteindre leurs objectifs et trouver l'inspiration professionnellement grâce à une communauté.» Il explique que les utilisateurs doivent comprendre que leur communauté est leur réseau : « Tout commence donc par les personnes que vous connaissez et avec lesquelles vous avez travaillé.»
Les membres qui réussissent consacrent beaucoup de temps à entretenir leur réseau. « Construisez-le, car vous travaillerez avec des personnes tout au long de votre vie. Ensuite, vous aurez envie de suivre des membres que vous ne connaissez peut-être pas, et qui ne vous connaissent pas non plus, mais dont les propos sont importants pour votre art et votre travail », souligne-t-il.
Malgré l'essor de l'intelligence artificielle (IA) et son impact sur le monde du travail, Tomes Cohen est convaincu que les relations interpersonnelles resteront essentielles à la réussite.
« Dans le monde de l'IA, vous continuerez à contacter les personnes. Ces connexions sont essentielles pour accomplir vos tâches ».
« Par exemple, lorsqu'une personne souhaite faire passer un entretien à un candidat, elle contactera quelqu'un de son réseau et lui demandera : « Salut, vous avez travaillé avec John. Comment était-il ? »

Interagir avec tout le monde

La réussite durable sur LinkedIn repose sur la communication. « Transaction, communication, partage, publication », énumère Tomer Cohen. « Je considère LinkedIn comme un investissement important et à long terme. »
Tomer Cohen nous a donné l'exemple d'un de ses professeurs de MBA à l'Université de Stanford. Il y a six mois, il a rencontré cet enseignant, qui lui a expliqué qu'il avait développé sa présence sur LinkedIn après avoir appris que cette plateforme était un excellent moyen de partager ses idées.« Il s'agit de quelqu'un qui n'avait jamais utilisé les réseaux sociaux, et soudain, sur LinkedIn, il partage ce qu'il construit depuis de très nombreuses années : son travail », explique notre interlocuteur.
« Il obtient des conférences. Il est invité par des personnalités de haut rang à parler de ses recherches sur le capital-risque. C'est une visibilité comme il n'en a jamais eue auparavant. Mais cela n'aurait pas eu lieu s'il ne se concentrait que sur sa propre identité. Il a dû commencer à interagir avec d'autres personnes pour développer son réseau. »

Quel avenir pour LinkedIn ?

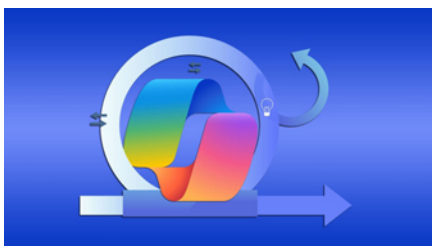
LinkedIn a déjà lancé de nouveaux outils basés sur l'IA, notamment Job Match, une fonctionnalité qui compare les profils des candidats à un poste vacant, et Hiring Assistant, son agent d'IA capable de prendre en charge les tâches répétitives des recruteurs, comme la mise au point des descriptions de poste et la recherche de candidats adaptés.
Tomer Cohen a brossé un tableau de ce à quoi pourrait ressembler l'expérience utilisateur LinkedIn dans 24 mois.
LinkedIn développera des outils plus personnalisés pour les utilisateurs finaux.
« Je pense que ce travail commence par la manière dont nous vous aidons, en tant que membre ou client, à naviguer dans ce monde du travail en profonde mutation », explique-t-il.
« Si vous êtes membre de LinkedIn et, par exemple, en recherche d'emploi, comment le processus passe-t-il de la recherche d'emploi à la possibilité de développer l'intégralité de votre carrière sur LinkedIn ?»

La nouvelle fonction IA de LinkedIn joue les assistants de carrière

Cohen envisage l'utilité de l'IA et d'autres services basés sur les données : « Vous pourriez ainsi réfléchir aux emplois disponibles et aux compétences dont vous avez besoin, et un partenaire vous accompagnera tout au long du processus.»
Il cite une étude de LinkedIn qui suggère que 70 % des compétences requises pour les emplois actuels changeront d'ici 2030 en raison de l'essor de l'IA. Ces technologies émergentes transformeront également les plateformes de réseaux sociaux.
« Je pense que, de manière générale, en matière de technologie, on verra de plus en plus d'expériences personnalisées, car leur coût de développement est en baisse. Je peux donc créer davantage pour vous, organiser davantage pour vous », détaille Tomer Cohen. « Les utilisateurs verront des versions personnalisées des applications, car les développeurs peuvent le faire. En réduisant le coût de la technologie, on augmente le débit, idéalement la qualité, et on obtient alors une expérience hautement personnalisée. »

Tomer Cohen, directeur produit de LinkedIn, partage ses conseils pour tirer le meilleur parti de ce réseau social et dévoile les prochaines étapes de la plateforme.

Microsoft lance la version bêta de Copilot dédié aux jeux vidéo



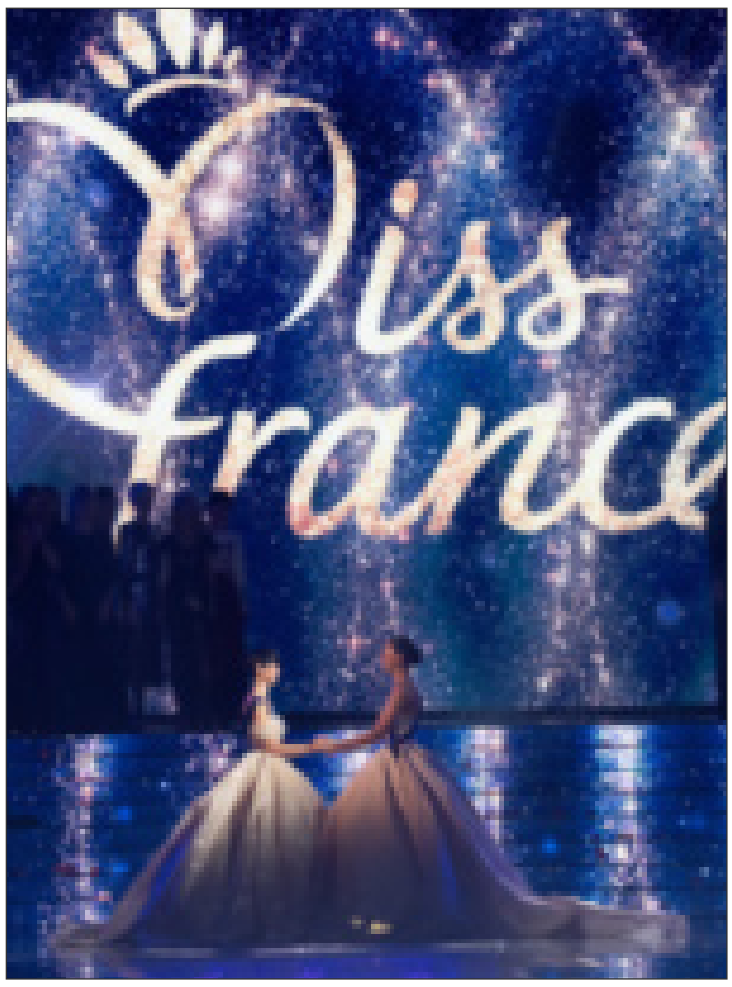
BLOQUÉ dans un jeu sur Xbox ? Copilot est là pour vous aider.
Microsoft vient d'introduire la version bêta de Copilot for Gaming, un chatbot IA que l'entreprise décrit comme « l'allié ultime du jeu ». Bien qu'encore en développement, cette première version permet aux joueurs de poser un large éventail de questions par écrit ou à l'oral sur un jeu en particulier ou sur les performances globales.

L'IA fournira des conseils et des retours utiles.

Un assistant de jeu personnel Copilot for Gaming est là pour vous aider à surmonter les difficultés que vous pourriez rencontrer en jouant à un jeu particulier et à développer vos compétences au fil du temps.
Pour répondre à une question textuelle ou vocale, Copilot consulte votre profil d'activité Xbox personnel tout en récupérant des informations pertinentes dans la recherche Bing si nécessaire.
Microsoft présente ce service comme un outil permettant aux joueurs de gagner du temps (les dix minutes nécessaires pour se souvenir de la fabrication d'une épée dans Minecraft, par exemple) afin qu'ils puissent se concentrer sur les aspects les plus stimulants et gratifiants de la tâche à accomplir.
Les nouveaux agents IA de Microsoft aident les professionnels de la sécurité à lutter contre les dernières menaces cyber
La version bêta de Copilot for Gaming est désormais disponible via l'application Xbox pour Android et iOS aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon, à Singapour et dans certaines autres régions, mais pas encore en France. Microsoft a indiqué que cette liste serait étendue ultérieurement.
Les utilisateurs d'appareils Android peuvent télécharger l'application directement depuis le Google Play Store. Pour iOS, il faut s'inscrire via le service TestFlight de Microsoft.
Les places sont limitées et actuellement complètes, ce qui signifie que seuls ceux qui se sont inscrits tôt auront accès à la fonctionnalité bêta.

Copilot pour tous

Initialement lancé sous le nom de Bing Chat, Copilot a été introduit début 2023.
Le chatbot a été développé sur GPT-4, le modèle de langage étendu qui alimente ChatGPT d'OpenAI. Microsoft est un investisseur majeur dans OpenAI depuis 2019.
Copilot AI arrive dans votre boîte de réception Outlook : voici les nouveautés
À l'instar de ses principaux concurrents de la Silicon Valley, Microsoft s'efforce d'intégrer des services d'IA générative à l'ensemble de ses plateformes et services. Copilot for Gaming n'est que la dernière étape vers cet objectif.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Divertissement - France 2025 — TF1
Élection de miss France

21h00 Emission spéciale — France 2
Téléthon 2025 : 39e édition

21h00 Variétés — M6
Michel Sardou : je me souviens d'un adieu

21h00 Drame Etats-Unis - 2025 — CANAL+
The Alto Knights

20h50 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

20h55 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2014
Interstellar

21h05 Série d'action — 6ter
Etats-Unis - 2018
MacGyver

21h00 Série d'action Etats-Unis - 2025 — CINE+ PREMIER
Spartacus: House of Ashur

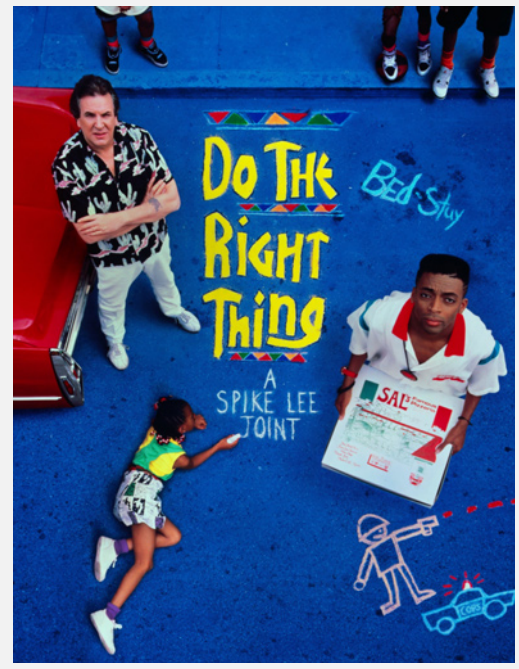
21h50 Golf — CANAL+ SPORT
Golf : Hero World Challenge

21h00 Comédie dramatique - France 2025 — CINE CINEMA
A bicyclette !

20h50 Comédie fantastique — CANAL+ family
Etats-Unis - Canada 2007 Le merveilleux magasin de Mr Magorium

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis - 1991
Columbo

21h00 la chaine TCM CINÉMA



CinØma (Etats-Unis - 1989)

Do the Right Thing

Bedford-Stuyvesant, un quartier noir de Brooklyn, est écrasé par la canicule. Sal, un Italo-Américain, y tient une pizzeria depuis 25 ans, avec ses fils Vito et Pino. Seuls Blancs des environs, ils travaillent avec Mookie, un jeune afro-américain nonchalant qui livre les pizzas. Sal se sent accepté par les habitants et, malgré l'insistance de son fils aîné qui ne supporte pas la communauté noire environnante, il ne souhaite pas déménager. Mais avec la chaleur particulièrement élevée, les tensions entre les membres des différentes communautés s'exacerbent.

22h45

Comédie dramatique (Etats-Unis - 1990)

Mo' Better Blues

Bleek Gilliam, trompettiste, est leader d'un quintette de jazz new-yorkais. Giant, un ami d'enfance, fait office de manager. Le groupe tourne bien mais Bleek se heurte à Shadow, son saxophoniste, qui ambitionne de monter sa propre formation. Par ailleurs, Bleek a une double liaison avec Indigo Downes et Clarke Betancourt, les délaissant l'une comme l'autre.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:48	12:20	14:54	17:12	18:42

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:52	12:25	15:00	17:18	18:47

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:05	12:39	15:15	17:33	19:02

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:51	12:30	15:16	17:34	18:59

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:12	12:46	15:22	17:40	19:09

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:17	12:51	15:27	17:45	19:14

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:20	12:54	15:31	17:49	19:17

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8359 — SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	12°
Oran	20°	13 °
Constantine	14°	5°
Ouargla	18°	8°

GRÂCE À L'IMPULSION DE L'IMMIGRATION

L'Espagne créera près d'un million d'emplois en deux ans

L'Espagne s'apprête à créer près d'un million d'emplois d'ici 2027 en comptant sur la main-d'œuvre étrangère, selon les dernières estimations de BBVA Research, un cabinet spécialisé principalement dans l'analyse des perspectives économiques . L'organisme prévoit une croissance soutenue du marché du travail, avec environ 480 000 nouveaux postes qui seront créés chaque année en 2026 et 2027.



Une croissance soutenue.

Selon le rapport, paru mardi, près des deux tiers de ces nouveaux emplois, soit environ 300 000 par an, seraient occupés par des travailleurs étrangers, dont l'arrivée continue de dynamiser la population active notamment dans le nord du royaume. Cette tendance s'ajoute à l'augmentation de la participation de la population espagnole au marché du travail. Le rapport souligne également de fortes disparités régionales. Le Pays basque a enregistré entre 2022 et 2025 la plus forte arrivée de travailleurs étrangers ou binationaux, ce qui représente 120 % de la création nette d'emplois, compensant ainsi le déficit de l'emploi au sein du marché du travail espagnol. Dans cette optique, Madrid et la Catalogne affichent également des niveaux élevés, avec près de 80 % des nouveaux emplois attribués à des ressortissants étrangèrs. Ces résultats s'inscrivent dans un contexte économique favorable. Le PIB espagnol devrait augmenter de 2,9 % en 2025, avant de ralentir légèrement à 2,4 % en 2026 et 2 % en 2027.

Selon BBVA Research, cette croissance est portée par la vitalité du marché du travail, la performance des exportations de services et un prix de l'énergie qui demeure bas, avec une tendance à la baisse grâce à l'essor prévu des énergies renouvelables.

Cependant, le marché immobilier continue de poser problème. En dépit d'une hausse progressive de l'investissement dans le secteur, le PIB cette année situé à 5,5 % devrait passer à 6 % en 2027, des niveaux qui restent largement insuffisants pour combler le déficit de logements. Il faudrait, souligne le rapport, porter cet investissement à 15 % du PIB pour réduire de moitié la pénurie et atteindre un déficit de 370 000 logements d'ici 2030.

Cette insuffisance de l'offre se reflète dans les prix. Les transactions devraient rester stables autour de 725 000 ventes par an en 2025 et 2026, mais les prix devraient grimper de 10 % cette année et de 9 % en 2026, excluant du marché une partie croissante de la population.

Le département de recherche de l'institution financière prévoit que la demande de logements restera soutenue dans les prochains mois, alimentée par la création d'emplois, la hausse des salaires, des taux d'intérêt relativement bas et la formation de nouveaux ménages, tant par les Espagnols que par les migrants. Cette tendance est également renforcée par l'acquisition de résidences secondaires par les étrangers. Concernant l'offre, BBVA Research anticipe également une amélioration. Plus précisément, le cabinet explique que «la construction de logements neufs progressera de 10 % en 2025 et de 12 % en 2026». Cependant, il prévient que ce taux de croissance sera «insuffisant pour satisfaire la demande accumulée entre 2021 et 2025 (625 000 ménages), avec un déficit de 134 000 unités rien que ces douze derniers mois. Les logements achevés entre 2021 et 2025 n'auront permis de loger que 45 % des ménages créés. Au rythme actuel de la construction , il faudra beaucoup de temps pour combler ce déficit», avertit le cabinet.

BBVA Research est un cabinet pluridisciplinaire dépendant de la banque espagnole du même nom.

Il propose des analyses et des rapports dans différents domaines notamment dans les segments de la macroéconomie, les systèmes financiers, l'économie numérique et la géostratégie.

De notre correspondante, Majda Khellaf

ÉCOLES PRIMAIRES

Une commission mixte pour repenser la gestion

LE MINISTRE de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdoui, a procédé aux côtés du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, à l'installation officielle d'une commission sectorielle mixte chargée de définir les modalités de mise en œuvre des décisions relatives à la gestion des écoles primaires.

Selon un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations issues de la réunion du gouvernement du 18 novembre dernier, consacrées à l'application des instructions du président de la République visant à améliorer les conditions matérielles et les services offerts au sein des établissements primaires.

Composée de cadres des ministères de l'Éducation nationale, de l'Intérieur, des Finances, ainsi que du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, la commission est appelée à examiner l'ensemble des contraintes qui entravent le fonctionnement optimal des écoles primaires. Elle devra formuler des propositions opérationnelles permettant d'assurer, de manière progressive et partielle, le transfert de certaines missions de gestion du ministère de l'Intérieur vers celui de l'Éducation nationale. Les deux ministres ont, à cette occasion, instruit les membres de la commission d'accorder une priorité particulière aux aspects urgents liés à la disponibilité des agents de service responsables du nettoyage, de la surveillance, de la maintenance des locaux et de la gestion des cantines scolaires. Ils ont également insisté sur la nécessité d'examiner les volets financiers et organisationnels afin d'élaborer un plan d'action concret susceptible d'améliorer durablement la gestion des écoles primaires.

Cette démarche vise, selon le ministère, à renforcer l'efficacité du service public de l'éducation et à garantir de meilleures conditions de travail et d'apprentissage pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Il convient de noter, que la gestion des écoles primaires par les Assemblées populaires communales, souvent qualifiée de défaillante, a toujours fait l'objet de vives critiques, que cela soit de la part des parents d'élèves ou des partenaires sociaux. Le ministre de l'Education nationale avait évoqué, récemment, la possibilité de mettre en place une commission nationale qui sera placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour gérer les écoles primaires, les syndicats ont appelé carrément à remettre la gestion des écoles primaires à la tutelle.

Lynda Louifi

AFFAIRE «BEN BELLA»

Trois ans de prison avec sursis pour le journaliste Saâd Bouokba

LE CÉLÈBRE journaliste Saâd Bouokba a été condamné à trois sans de prison avec sursis, ce jeudi soir, par le tribunal de Bir-Mourad Rais à Alger dans l'affaire qui l'opposait au ministère des moudjahidine et la famille du défunt ancien président de la république Ahmed Ben Bella (1962-1965) pour «diffamation et atteinte aux symboles de la révolution» Durant l'audience qui s'est déroulée dans une salle archicomble, le procureur de la république avait requis une peine de cinq ans de prison ferme et une amende de deux millions de dinars à l'encontre de l'ancien chroniqueur des quotidiens «Echaab», «El-Khabar» et «Echorouq». Quant à Abderrahim Rahaoui, propriétaire de la chaine «visions» qui a diffusé l'entretien de Bouokba, a écopé d'une année de prison avec sursis. La cour a également ordonné la fermeture définitive de la webTv et de la saisie de son matériel. La famille Ben Bella, qui s'était constituée partie civile avait fini par retirer la plainte contre le journaliste Bouokba, 80 ans, provoquant une suspension de l'audience. Durant les plaidoyers, Bouokba avait présenté ses excuses à la fille du président Ben Bella présente au tribunal, pour les propos incriminés dans l'entretien qu'il a accordé à la chaine «Visions». Le journaliste avait laissé entendre durant cet entretien que l'ancien président avait détourné une partie des fonds du FLN, accumulés durant la révolution (1954-1962) , en citant un livre de François Genoud, un ancien banquier suisse. Le ministère des Moudjahidine a maintenu quant à lui la plainte.

S. Ould Brahim

POLIOMYÉLITE

Prolongation de la période de vaccination jusqu'au 8 décembre

LE MINISTÈRE de la Santé a annoncé, vendredi dans un communiqué, la prolongation de la période de vaccination contre la poliomyélite jusqu'au lundi 8 décembre courant, à travers l'ensemble du territoire national. «Cette décision vient en réponse à la demande accrue exprimée par les parents et à l'interaction positive enregistrée depuis le lancement de la campagne, reflétant ainsi une prise de conscience de l'importance de protéger les enfants contre cette maladie», ajoute la même source. «La vaccination est le moyen le plus efficace pour la prévention de la poliomyélite et la protection de la santé publique», note le communiqué.

S. N.